

Débat sur la baie James: DÉBLOCAGÉ

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Moïse a frappé sur le rocher et son peuple a été admis dans la Terre promise.

Bourassa a remis ses amendements et bientôt "la découverte d'un nouveau monde" qu'il entrevoyait dans le projet de développement de la Baie James deviendra une réalité.

Même si l'étude de chacun des arti-

cles d'un projet de loi est pénible et accablante et que les députés n'ont pas manqué d'appliquer un aphorisme de Vauvenargues qui disait "Si cela va sans dire, cela va mieux en le disant", c'est à un véritable déblocage que l'on a assisté, hier, à l'Assemblée nationale, au sujet du fameux bill no 50.

Au climat vicié qui avait existé dans les derniers jours de la semaine dernière, ne permettant même pas

d'adopter ni le titre ni le premier article du projet de loi sur la Baie James, voici qu'en une seule journée les députés se sont entendus sur 15 des 45 articles de ce bill.

Evidemment, comme il ne faut pas demander la perfection à des politiciens, quelques accrochages verbaux se sont produits mais l'atmosphère détendue a fait palce à la grande tension qui avait marqué les cinq premiers jours de débats sur "ce projet

du siècle" présenté par le gouvernement Bourassa aussi comme "le projet collectif des Québécois".

A lui seul, le gouvernement a présenté 12 amendements et déjà trois d'entre eux ont été adoptés. Les partis d'opposition ont présenté au total à peu près la même proportion d'amendements au projet de loi initial et le gouvernement en a accepté environ la moitié.

Tout au long de la journée, le pre-

mier ministre a poursuivi sa courtoisie manifeste à l'égard de l'Union nationale en vue d'obtenir l'adhésion de ce parti au projet de loi en troisième lecture.

Pour sa part, le Parti Québécois, qui avait dirigé une véritable opposition systématique (filibuster) vendredi et samedi de la semaine dernière, a abandonné en bonne partie cette stratégie tout en ne se gênant pas pour

combattre certains articles de la loi jugés inadmissibles de sa part.

Il est même à se demander, maintenant, si le PQ ne votera pas en faveur de cette loi lors de la troisième et dernière lecture afin de démontrer clairement qu'il approuve le développement de la Baie James mais qu'il s'est efforcé de faire son devoir en combattant les modalités du projet de loi.

Voir DEBAT, en page A 6

Bernard Pinard bientôt au Conseil de la baie James

par Teddy CHEVALOT

Le ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard, serait l'un des cinq commissaires à être nommé sur la future Régie de développement de la Baie James, lorsque le projet de loi No 50, actuellement à l'étude, sera définitivement adopté par

l'Assemblée nationale, et sanctionné par le lieutenant-gouverneur du Québec.

Selon nos sources, Me Bernard Pinard songe à quitter la politique depuis la fin de 1970, pour se retirer "à la campagne", ou encore continuer à servir soit dans la ma-

gistrature, soit dans une autre fonction d'importance publique.

Il semble donc que ce poste comblerait les vœux aussi bien du premier ministre Robert Bourassa que de l'intéressé lui-même, qui, du fait qu'il n'a jamais pu totalement ac-

Voir CONSEIL, en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 13 juillet 1971, 87e année, no 160, 52 pages, 4 cahiers

★★ 10¢



Air Canada paralysée

par Denis MASSE

L'un des effets immédiats de la désertion de 800 employés au sol d'Air Canada pour une assemblée syndicale qui a eu lieu hier soir au Centre Paul-Sauvé, a été de plonger l'aéroport de Dorval dans une confusion totale dès 6 heures, moment choisi par

les employés syndiqués pour quitter leur travail.

Il y avait confusion à peu près partout: autour des guichets et des écrans de télévision où des centaines de passagers tout à fait ignorants de la situation, apprenaient subitement que leur vol était retardé ou même annulé; autour des carroussels où les

bagages tardaient à être livrés; auprès des autres compagnies aériennes où des passagers éventuels s'informaient des possibilités de vols.

On a évalué à 3,000 le nombre de personnes, passagers et amis désorganisés à Dorval hier soir. Le mécontentement fusait de toutes parts. Les uns se sont jetés sur CP Air qui a pu, en

dernier ressort, organiser un vol supplémentaire vers Toronto pour venir en aide à ces voyageurs déçus; d'autres ont opté pour le train à destination de Toronto.

C'est en effet la liaison Toronto-Montréal qui a été la plus perturbée, en raison du plus petit nombre d'employés pouvant se substituer aux gré-

vistes et aussi à cause de la multitude de vols au départ de la Ville-Neuve.

Au moins 30 vols ont été annulés à Toronto; à Dorval, l'écran annonçait sept annulations de vols à l'intérieur du pays, soit vers Toronto-Hamilton, Halifax-Dartmouth, Ottawa-Hull. Tous les vols internationaux ont été réalisés cependant.

Grèves rotatives

Quant aux employés, membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, ils étaient environ 3,000 au Centre Paul-Sauvé.

Ils sont en journée, d'étude de 24 heures, soit jusqu'à 6 heures ce soir.

Ayant rejeté la dernière offre d'Air Canada, les syndiqués entendent déclencher dès aujourd'hui des grèves

Voir AIR CANADA, en page A 6



Des centaines de passagers se sont présentés en vain hier soir aux guichets d'Air Canada à Dorval: plusieurs vols ont dû être annulés en raison du débrayage des mécaniciens et employés au sol. Des grèves rotatives doivent éclater aujourd'hui et s'étendre à tout le pays.

Réforme fiscale: les provinces craignent de perdre des revenus

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a exprimé la crainte, à la conférence des ministres des Finances, que les provinces perdent des revenus dans le nouveau partage de l'impôt de base tel que proposé dans la réforme fiscale du gouvernement fédéral.

Au cours de sa déclaration d'ouverture à la réunion, hier M. Garneau a dit que le nouveau régime voulait que la part des provinces soit calculée non plus sur l'impôt de base mais plutôt sur l'impôt fédéral pourrait signifier une légère perte de revenus pour les provinces.

Par ailleurs, le ministre québécois a réclamé que la période de garantie des recettes fiscales soient portée de trois à cinq ans, soit le terme des arrangements fiscaux.

M. Garneau a reconnu la garantie qu'a donnée le gouvernement central que les recettes de l'impôt sur le re-

venu des particuliers et des compagnies ne seront pas moindres que ce qu'elles auraient été sans la réforme fiscale.

Mais elle comporte de sérieuses lacunes, dont la durée de trois ans seulement et le fait qu'elle ne s'appliquerait pas aux provinces qui hausse-

raient leurs impôts sur le revenu des particuliers et des compagnies au 1er janvier 1972, selon M. Garneau.

La garantie n'est pas valable non plus en ce qui a trait à l'impôt successoral.

Ces craintes, selon le ministre Garneau, sont partagées par d'autres provinces.

Il a souhaité que se poursuivent les échanges de renseignements tant sur les modes de calcul que sur les résultats des projections de revenus.

Selon la proposition du projet de réforme fiscale fédérale, la part provinciale des revenus de l'impôt passerait de 28 à 30 pour cent mais calculée sur l'impôt fédéral et non plus sur l'impôt de base.

L'impôt successoral

M. Garneau a également proposé que cette garantie de revenus s'applique aussi à l'impôt successoral qu'a-

Voir REFORME, en page A 6

La police doit fermer un tronçon de la route 31

L'épaisse fumée se dégageant d'un incendie de forêt, dont l'importance n'est pas encore déterminée, aurait eu pour conséquence de causer deux accidents mortels et cinq accidents qui ont impliqué une trentaine de véhicules et infligé des blessures à plusieurs personnes, en moins de trois heures, cette nuit, sur la route 31, entre Joliette et l'autoroute de la Rive-Nord.

Ce n'est qu'après les constatations de ces accidents que la Sûreté du Québec, détachement de Joliette, a reçu l'ordre de fermer cette section de route qui est une voie rapide dominant accès à l'autoroute.

L'incendie fait rage sur des terrains privés longeant la route 31.

Vers 2 h. cette nuit, une voiture a

Voir POLICE à la page A 6



Yvon Robert est décédé

Les sportifs montréalais ont appris avec stupeur la mort hier, à l'âge de 56 ans, de l'ex-lutteur Yvon Robert. Robert est décédé vers midi hier, à l'hôpital du Sacré-Coeur, où il avait été transporté d'urgence après avoir subi une septième crise cardiaque en dix ans. Au cours des années 40, Robert partageait, avec Maurice "Rocket" Richard, le titre d'athlète le plus populaire au Canada français. Après avoir détrôné Don O'Mahony, le 16 juillet 1936, pour son premier championnat mondial, Robert devait remporter le titre six autres fois au cours de sa brillante carrière, marquée de plus de 150 fractures.

Pour autres informations sur la carrière de Robert, voir en page B 2.

meteo

Nébulosité croissante.
Demain: quelques averses.
Min. 55° Max. 80° • Détails en page A 6

Annonces classées: D 3 à D 12

Arts et spectacles: C 8 à C 10

Bandes dessinées: B 8

Décès, naissances, etc.: D 13

Economie: C 1 à C 6

Editorial: A 4

Etes-vous observateur?: D 8

Horoscope: A 10

Informations étrangères: D 2

Informations nationales: A 2

La bonne table: A 8

L'auto: B 4 à B 7

Les secrets de polichinelle: A 10

Loisirs et récréation: B 8

"Mot-mystère": D 6

Mots croisés: D 5

Radio et télévision: C 9

Sports: B 1 à B 3 / B 7 et B 8

Tribunaux: A 7

Vivre aujourd'hui: A 10 à A 13

Votre médecin: A 12

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	3	5	9	0	1	4	2	GAGNE	\$125,000.
7 BILLETS SE TERMINANT PAR			9	0	1	4	2	GAGNENT	\$5,000.
68 BILLETS SE TERMINANT PAR				0	1	4	2	GAGNENT	\$1,000.
729 BILLETS SE TERMINANT PAR					1	4	2	GAGNENT	\$250.



500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphone 873-5350

TIRAGE DU 12 juillet

794,074 BILLETS VENDUS

801 GAGNANTS

\$485,250 EN PRIX

Le deuxième numéro complet	4	0	1	4	8	4	5	GAGNE	\$50,000.
Le troisième numéro complet	4	0	9	9	6	8	1	GAGNE	\$25,000.

À cheval, Trudeau ouvre le Stampede de Calgary devant 200,000 personnes



Pendant son séjour en Alberta, le premier ministre Trudeau a assisté à un "pique-nique" donné en son honneur par les militants libéraux de la région. Son épouse, Margaret, était à ses côtés, et cela pour la première fois depuis l'arrivée du premier ministre à Calgary.

par Claude TURCOTTE
envoyé spécial de LA PRESSE

CALGARY — Le premier ministre et chef du parti libéral fédéral est rentré aujourd'hui à Ottawa sans savoir si la tournée de cinq jours qu'il vient d'effectuer en Alberta lui rapportera sur le plan électoral, mais chose certaine il connaît maintenant ce qu'est le stampede de Calgary.

Du matin jusqu'à la fin de la soirée, vêtu comme un authentique cowboy, M. Pierre Elliott Trudeau a consacré tout son temps hier au Stampede, si ce n'est une petite escapade prévue pour rencontrer quelques centaines de militants libéraux dans le

graphé pour les archives de la police sans doute.

L'ambiance cependant de ce défilé de trois heures n'avait rien de contractée. Plusieurs ont pu s'échapper facilement de la foule pour aller donner la main au premier ministre ou prendre une photo en gros plan.

Trudeau au balcon

Avant la fin du parcours, M. Trudeau a quitté le défilé et s'est installé sur le balcon d'un édifice pour voir lui-même le reste du défilé.

Il a pu y entendre 38 fanfares et voir près d'une centaine de chars allégoriques. Par ce défilé, le Stampede paraît être une fête à peu près exclusive à une certaine région de l'ouest canadien et américain.

En plus de l'Alberta, la Colombie-Britannique et quatre États du sud étaient représentés, soit le Montana, l'Oregon, l'Idaho et l'Utah.

On doit signaler toutefois une toute petite délégation du Québec, celle du bonhomme carnaval de Québec qui lui aussi était monté à cheval.

Dans l'après-midi, M. Trudeau après un déjeuner avec les dirigeants du Stampede s'est rendu voir les compétitions où il a assisté comme un simple spectateur sans aucune présentation officielle.

Avec Mme Trudeau, qui est arrivée à Calgary au cours de l'après-midi, le premier ministre est retourné au Stampede en soirée pour voir les courses spectaculaires de chariot ou de chuckwagon.

Le couple s'est assis parmi la foule et encore là il n'y a eu aucun geste particulier pour signaler leur présence.

L'impact politique

Quel sera l'impact politique de cette visite de cinq jours de M. Trudeau en Alberta? Difficile à dire, mais personne, pas même M. Trudeau, ne s'attend à convertir cette province au parti libéral. L'Alberta demeure apparemment profondément conservateur.

Au pique-nique des militants libéraux, tenu dans un village reconstitué et rappelant le début du siècle, le seul député libéral de Calgary, M. Pat Mahoney, n'a pas caché qu'il y a des divergences de vue au sein des libéraux à l'égard des politiques du gouvernement Trudeau. Mais il a ajouté que le premier ministre fait des efforts très grands pour comprendre les problèmes de l'ouest et qu'à l'impossible nul n'est tenu.

M. Mahoney, qui ne se gêne pas pour contester certaines politiques du parti, en Chambre ou ailleurs, a cependant rendu hommage à M. Trudeau.

Il a soutenu qu'à la suite de cette dernière visite, M. Trudeau a passé plus de temps en Alberta que les deux chefs de gouvernement qui l'ont précédé, c'est-à-dire MM. Diefenbaker et Pearson.

Menace de mort contre Trudeau

CALGARY (PC) — Un appel téléphonique le menaçant de mort n'a pas troublé le premier ministre Trudeau, lundi matin, alors que, portant le chapeau des cowboys, il déambulait à cheval, à la tête du défilé inaugurant le stampede de Calgary.

Sous le poids de cette menace, la police a décidé de commencer un peu plus tôt que prévu le défilé, à un rythme un peu plus accéléré que d'habitude. Toutes les mesures de sécurité étaient renforcées, le long du parcours de trois milles qui mène au centre-ville, bien que les autorités aient accordé peu de foi à cet appel téléphonique.

cadre d'un pique-nique à \$12.50 le couvert.

C'est à cette occasion qu'il a prononcé son seul petit discours de la journée, dans lequel il a déclaré avoir passé une excellente journée au Stampede, le plus grand plaisir, a-t-il dit, avec celui de rencontrer des gens.

Plus tôt, le premier ministre avait eu l'occasion de se faire voir par une foule évaluée à au moins 200,000 personnes, massée le long du parcours du gigantesque défilé annuel du Stampede. M. Trudeau à cheval était en effet en tête du défilé, se promenant d'un côté à l'autre de la rue pour saluer de plus près les gens aux fenêtres, sur les toits ou même dans des estrades spécialement aménagées pour l'occasion.

Accueil très cordial

L'accueil réservé au premier ministre ne fut pas dérangeant, mais tout de même très cordial. Les services de sécurité n'ont pas tenu compte d'un appel de menace reçu le matin et effectivement le défilé sans incident se déroula.

On a pu cependant entendre des huées isolées ou quelques individus qui invitaient M. Trudeau à retourner au Québec. Les auditeurs de ces invitations se méritaient instantanément une photo de la part d'un agent-photo.

Le président de l'Hydro sur le conseil de la Baie James

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, sera l'un des cinq membres du conseil d'administration de la Société de développement de la Baie James, l'organisme-clé qui verra à la réalisation de ce "projet du siècle" estimé à \$6 milliards.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a annoncé cette nomination en présence de M. Giroux, en plein cœur des discussions en comité plénier (article par article) de ce fameux projet de loi no 50.

"Il va y avoir quelqu'un de l'Hydro-Québec parmi les cinq membres du conseil d'administration de la Société", a tout d'abord répondu le chef du gouvernement à Me Rémi Paul, leader parlementaire de l'Union nationale.

Puis, précisant davantage à la suite d'une question de M. Jean-Guy Cardinal, le chef libéral a déclaré: "J'ai l'intention de nommer le président actuel de l'Hydro-Québec parmi les cinq membres du conseil d'administration".

De nouveau, en soirée, M. Bourassa a renouvelé cette promesse. Il s'est aussi engagé, aussi longtemps qu'il sera premier ministre, à ce que le président ou

un des cinq commissaires de l'Hydro-Québec soit également membre du conseil d'administration de la Société de développement de la Baie James.

M. Bourassa s'est cependant refusé formellement à inscrire dans la loi qu'un commissaire de l'Hydro sera membre statutaire de la Société de développement.

Il est à prévoir, par ailleurs, que M. Giroux sera aussi président de la filiale hydroélectrique qui s'occupera de cet aspect du développement de la Baie James ou peut-être même président de la grande Société.

Quant aux quatre autres membres du conseil d'administration de l'organisme principal, M. Bourassa n'a pas terminé ses démarches.

Il a fait savoir qu'il est "peut-être possible, même plausible, peut-être probable" que des dirigeants de Rexford, Soquem et Soquip en fassent partie mais il n'a pas voulu s'avancer plus en avant à ce chapitre.

De toute façon, la Société de développement pourrait bien se retrouver avec deux présidents: un président du conseil d'administration et un président de la Société elle-même.

Le projet initial ne prévoyait qu'un président mais M. Bourassa a apporté lui-même un amendement, hier soir, lequel n'a pas été discuté un instant par les députés de l'Opposition.

L'article à ce sujet se lit maintenant comme suit: "Le président du conseil d'administration peut-être aussi président de la Société" alors que le texte original disait "Le président du conseil d'administration qui est président de la Société".

Le président nommé et non choisi

Au sujet du président de la Société de développement de la Baie James, un homme que l'on a décrit aussi bien comme "un prince" que comme "un autre premier ministre", "un chef d'un Etat dans un Etat", "un homme omnibus", "un homme très puissant", "l'autre homme fort du gouvernement", il sera nommé par le conseil des ministres et non choisi par l'Assemblée nationale.

L'Union nationale avait proposé que, tout comme ce fut le cas pour le Protecteur du citoyen ou le vérificateur de la province, le président de la Société de développement de la Baie James devrait être choisi par le vote des deux tiers des membres de l'Assemblée nationale.

Cette proposition du Dr Philippe Demers, député de Saint-Maurice, a été complètement écartée par le premier ministre.

"Je dis tout de suite aux membres de l'Opposition que le gouvernement, là-dessus, sera inébranlable. Vous pouvez parler si vous voulez, le gouvernement sera inébranlable sur ce point".

Devant les insistances du Parti québécois et de l'Union nationale, M. Bourassa a repris: "Mais pourquoi faire perdre le temps? Quand je suis décidé, je suis décidé".

Le chef du gouvernement devait, plus tard, accepter un amendement du député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, à l'effet que lorsque le rapport annuel de la Société de la Baie James sera déposé à l'Assemblée nationale, la commission parlementaire du conseil exécutif soit convoquée pour étudier ledit rapport et interroger les membres de la société.

Ontario: on votera et consommera de l'alcool dès l'âge de 18 ans

TORONTO (PC) — Les jeunes de 18 ans auront le droit de vote et seront autorisés à consommer des boissons alcooliques, aux termes d'un projet de loi présenté lundi par le premier ministre, M. William Davis.

L'abaissement de l'âge de la majorité de 21 à 18 ans permet également aux jeunes d'occuper un poste électif, d'accepter une charge de juré et de signer des contrats juridiques et financiers. C'est ainsi que l'a expliqué M. Davis, qui a soulevé une salve d'applaudissements de tous les partis de l'Assemblée.

Le premier ministre désire que l'Assemblée législative adopte la loi sur l'âge de la majorité avant l'ajournement d'été.

Le projet de loi ajoutera environ 412,000 nouveaux noms à la liste des électeurs. On prévoit une élection provinciale à l'automne.

En 1969, un comité parlementaire spécial et le rapport de la Commission ontarienne de la réforme judiciaire recommandaient l'abaissement à 18 ans de l'âge de la majorité légale.

Un des arguments les plus fallacieux que les dissidents ont opposés à la loi, a rapporté le premier ministre, porte sur l'autorisation de consommer de l'alcool.

Défense des jeunes

"Si nous avons raison d'abaisser l'âge de la majorité, nous aurions tort d'exercer une discrimination contre les intéressés et de leur refuser les responsabilités et les privilèges qu'ils doivent normalement détenir.

"Nous ne pouvons leur accorder notre confiance tout en les considérant avec suspicion".

Rien n'indique, a expliqué M. Davis, que les jeunes membres de la société seront "moins prudents et moins modérés dans leurs habitudes que leurs pères". Le gouvernement ne changera rien au droit de fréquenter l'école jusqu'à 21 ans tout en étant admissible aux bénéfices octroyés aux termes du régime d'assurance-maladie.

On s'attendait d'abord que M. Davis annoncerait la semaine dernière la présentation du projet de loi, mais certains députés conservateurs de l'arrière-ban, semble-t-il ont émis des réserves sur l'autorisation de consommer de l'alcool.

Cette question semble avoir fait l'objet de discussions, en fin de semaine, à

une réunion du caucus conservateur tenu à Kimberley, Ontario.

Selon le premier ministre, certains craignent que la nouvelle génération d'électeurs envisagent leurs responsabilités d'une manière plus superficielle que leurs aînés.

"Je ne crois pas qu'on ait jamais vu une génération aussi intéressée aux changements progressifs, aussi engagée dans les problèmes sociaux et aussi active dans l'expression de ses opinions..."

"La présence de ces jeunes parmi les électeurs peut très bien servir de stimulant et d'inspiration, à ce tiers de l'électorat actuel qui, pour quelque raison que ce soit, n'exerce habituellement pas son droit de vote".

Il n'y a rien de "magique" dans cette mesure, a déclaré plus tard M. Davis à la presse, mais elle s'accorde avec les lois adoptées en ce sens à Ottawa et dans certaines provinces, dont le Québec et le Manitoba.

Elections générales le 16 septembre?

KIMBERLEY, Ont. (PC) — L'Ontario aura-t-elle des élections générales le 16 septembre?

Date que les porte-parole du parti progressiste conservateur se refusent de confirmer, mais elle a été mentionnée maintes fois en fin de semaine lors d'une réunion des députés et ex-candidats du parti.

Les journalistes n'étaient pas admis aux réunions, mais un reporter a écouté en dehors de la tente et il a pu entendre plusieurs fois la mention de cette date.

Il aurait aussi été question d'abaisser de 21 à 18 ans l'âge du droit de vote, ce qui donnerait à cet âge le droit de signer des contrats. Il en aurait été question au cabinet, mais certains députés s'opposeraient à cette mesure.

Par ailleurs, on dit que le premier ministre annoncerait aujourd'hui en Chambre la baisse de l'âge de l'électeur.

Aux candidats, on a recommandé à cette réunion de commencer à recueillir des fonds pour la campagne électorale. Un service spécial servira à conseiller les candidats sur les sujets les plus propres à intéresser leur électorat.

Bourassa fait don de \$6,000 aux sinistrés du Saguenay

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa versera au fonds de secours aux sinistrés de Saint-Jean-Vianney la totalité de sa hausse de traitement que lui accorde la loi par l'Assemblée nationale la semaine dernière, a annoncé lundi un porte-parole du premier ministre.

Le montant ainsi versé à ce fonds de secours sera de \$6,000.

La nouvelle loi de la législature as-

sure au premier ministre une indemnité de député de \$15,000 par an, des allocations de dépenses de député de \$7,000, une indemnité de premier ministre de \$20,000 et des allocations de dépenses de premier ministre de \$4,000, soit un total de \$46,000 contre \$40,000 auparavant.

Le porte-parole a dit que le premier ministre fera le versement au fonds de secours de Saint-Jean-Vianney dès qu'il aura touché son augmentation, rétroactive au 1er janvier 1971.



Ouvrant la marche du Stampede, Trudeau montait un cheval de 18 ans portant une selle argentée de \$10,000.

Logexpo: entente prolongée d'un an

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre prochain l'entente conclue en 1969 avec la Ville de Montréal et l'Association des hôteliers de Montréal en vue d'indemniser les visiteurs d'Expo 67 qui avaient été victimes de fraude.

Le prolongement de cette entente bénéficiera à 75 personnes ou agences de voyage et représentera une dépense globale d'environ \$20,750.

La décision de prolonger cette entente a été annoncée, hier, dans la Gazette officielle du Québec, par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

On se souvient que c'est en 1969, à la suite du fameux scandale de Logexpo que le gouvernement du Québec avait conclu une entente avec Montréal et l'Association des hôteliers pour dédommager les centaines de visiteurs qui avaient formulé des plaintes après avoir perdu des dépôts en argent totalisant une somme de \$1 millions versés pour des réservations dans des hôtels.

L'arrêté ministériel publié hier dans la Gazette officielle précise que la dépense additionnelle qu'entraînera le prolongement de l'entente sera assumée à parts égales par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

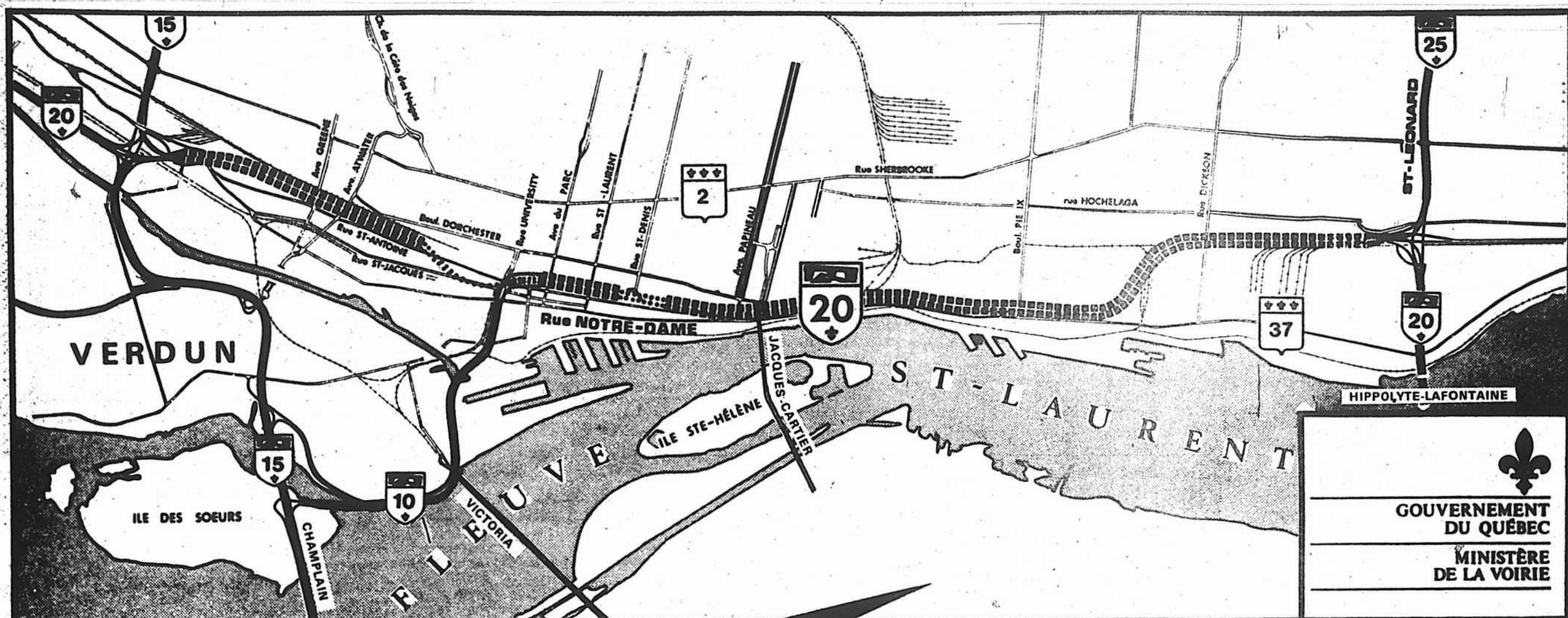
Cet arrêté ministériel prévoit en outre une exception dans le cas de l'agence officielle des Nations Unies qui pourra se prévaloir des avantages offerts par les deux gouvernements d'ici le 31 décembre 1972.

La décision du gouvernement fait suite à une recommandation du maire Jean Drapeau de Montréal dans le but de maintenir la bonne réputation du Québec à l'étranger.

L'entente prévoit aussi que la Ville de Montréal ne sera pas tenue de verser la taxe sur les repas et l'hôtellerie sur la part qu'elle devra payer pour le paiement du logement offert gratuitement aux visiteurs.

En mémoire de
Samuel Bronfman C.C., LL.D.,
notre vénéré fondateur
et président,
nos bureaux et nos usines
du monde entier
seront fermés
le 13 juillet 1971.

**DISTILLERS CORPORATION
SEAGRAMS LIMITED**



La décision est prise. Le ministère de la Voirie a choisi le tracé définitif de l'autoroute ouest-est, dans sa section qui part de la rue Papineau et rejoint la Montée Saint-Léonard, avec ouverture, au sud, vers le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, et au nord, vers le boulevard Métropolitain. Comme le montre la carte, ce tracé suivra la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Viau et, de là, pointera vers le nord en direction de la ligne de chemin de fer, pour ensuite la longer jusqu'à l'échangeur Hochelaga, à l'intersection de la Montée Saint-Léonard.

Le conflit de Sept-Îles: tout est calme mais la situation demeure très tendue

Malgré une nuit calme, la situation demeure extrêmement tendue à Sept-Îles, où on ignorait quelles conséquences pourraient résulter d'un nouveau refus des employés de la compagnie Iron Ore de retourner au travail aux quarts de 7 h et 8 h, ce matin.

Une injonction temporaire, émise en fin de semaine par le juge en chef de la cour supérieure du Québec, M. Frédéric Dorion, interdisant toute activité de grève par les quelque 450 débardeurs des quais de l'Iron Ore, n'a

rien changé à la situation qui existe depuis minuit, jeudi dernier.

Les directives de la compagnie, demandant aux employés de reprendre le travail, n'ont pas eu plus de succès.

L'arrêt de travail déclenché par les débardeurs touche plus de 2,000 personnes aux diverses installations de la compagnie, ainsi que les réseaux ferroviaires reliant Sept-Îles et Schefferville.

Une centaine d'agents de la Sûreté du Québec, armés et équipés pour mater les émeutes, assistent la police de Sept-Îles depuis hier matin.

Selon le commandant Georges Fafard, de la Sûreté du Québec, qui est posté à Rimouski, les employés auraient accepté de reprendre le travail aux deux quarts de ce matin. Il n'a cependant pas été possible d'obtenir confirmation de cette nouvelle auprès du syndicat des Métallurgues.

Les développements de la matinée pourraient donc être le point tournant de ce conflit.

M. Gérard Docquier, du syndicat des Métallurgues, a quitté Montréal, hier, et devait être sur place, ce matin.

M. Docquier a expliqué que le conflit a débuté quand l'Iron Ore a engagé un entrepreneur privé et neuf de ses hommes, peu après la mise à pied de 32 débardeurs. Le syndicat aurait demandé que les débardeurs soient réembauchés.

La première tâche de la Sûreté du Québec a été de disperser les quelque 150 débardeurs qui s'étaient groupés à l'extérieur du territoire de la compagnie, à proximité de l'entrée.

La journée d'hier a donné lieu à l'arrestation de sept «manifestants» qui doivent éventuellement être accusés d'avoir troublé la paix publique. Après quelques heures de détention, ils ont été libérés vers 5 h, hier, après-midi.

En plus des arrestations, il y aurait eu deux blessés, selon un porte-parole du syndicat. De son côté, la Sûreté du Québec a révélé que personne n'a subi de blessures.

M. Guy Genest, des relations publiques de l'Iron Ore, a déclaré que la compagnie avait fait des offres aux employés de retourner au travail, hier, mais que seuls les contremaîtres ont répondu à l'appel. Ils sont toutefois sortis peu de temps après leur entrée.

À 10 h. 30, hier soir, la compagnie émettait un communiqué demandant le retour au travail, précisant que ce n'est pas dans le désordre, ni par une grève illégale qu'on peut résoudre les problèmes.

La compagnie demandait le retour au travail pour cette nuit, au quart de minuit, mais aucun syndicat n'a bougé.

Cette nuit, les policiers ont concentré leurs efforts dans le secteur des rues Brochu et Retty, qui permettent l'accès à l'usine, et dans les environs de la gare de chemin de fer.

Hausse du prix du lait: 4 cents

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Contrairement à ce qu'avait laissé croire le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Norbert Trépanier, la hausse du prix du lait nature ne variera pas de 2 à 4 cents la pinte, mais représentera bel et bien une augmentation de 4 cents la pinte pour la moyenne québécoise, enlève-t-il le contenant qu'elle contient.

Cependant, dans le cas des grandes institutions comme les établissements scolaires, hôpitaux, cantines militaires, hôpitaux, restaurants ou épiceries, le prix du lait nature livré, ne sera haussé en général que d'un cent la pinte.

C'est là du moins ce qui ressort de la nouvelle ordonnance de la Régie des marchés agricoles touchant le prix du lait, qui a été rendue publique, hier, dans la Gazette officielle du Québec.

On se souvient que vendredi dernier, M. Trépanier avait indiqué que la hausse varierait de 2 à 4 cents, selon le contenant que se procurerait le consommateur.

Or, l'ordonnance rendue publique hier et qui doit entrer en vigueur le 15 juillet, précise bien à fait le contraire... et fait état d'une seule hausse dans le cas du petit consommateur: une hausse de 4 cents.

Ainsi, dans le cas du lait naturel, écrémé directement au consommateur, la nouvelle ordonnance donne les prix suivants: des chiffres entre parenthèses indiquent les prix de l'ancienne ordonnance adoptée en 1969: 32 à 37 cents pour un contenant d'une pinte (27 à 32 cents); 61 à 71 cents pour un contenant d'un demi-gallon (53 à 63 cents); 92 cents à \$1.07 pour un contenant de trois pintes (77 à 92 cents); \$1.21 à \$1.11 pour un contenant d'un ou plusieurs gallons (\$1.04 à \$1.24).

Ces prix s'appliquent également au lait partiellement écrémé offert en trois sachets de polychéthylène d'une pinte chacun groupés dans un seul emballage.

Dans le cas du lait nature vendu au comptoir, les prix demeurent inférieurs mais la hausse est également de 4 cents. Voici ces prix avec ceux de l'ancienne ordonnance: 31 à 36 cents pour un contenant d'une pinte (27 à 32 cents); 61 à 71 cents pour un contenant d'un demi-gallon (53 à 63 cents); 90 cents à \$1.05 pour un contenant de trois pintes (77 à 92 cents); \$1.19 à \$1.49 pour un contenant d'un ou plusieurs gallons (\$1.04 à \$1.20).

Dans le cas du lait livré aux grandes institutions comme les hôpitaux, restaurants, etc., les nouveaux prix sont les suivants et correspondent en général à une hausse d'un cent la pinte (ces prix peuvent être comparés avec les anciens prix du lait vendu au comptoir): une pinte: 28 à 33 cents; un demi-gallon: 55 à 65 cents; contenant de 81 à 96 cents; contenants de plusieurs gallons: \$1.04 à \$1.24.

Dans le cas du lait partiellement écrémé contenant 1 p. cent, 1½ p. cent ou 2 p. cent de gras de lait, l'ordonnance prévoit enfin que des rabais variant entre 2 et 20 cents pourront être accordés. Ces rabais sont cependant les mêmes qui étaient prévus dans l'ancienne ordonnance.

Bien que ces prix aient été annoncés officiellement par la Régie des marchés agricoles, on commence maintenant à se demander s'ils entreront en vigueur tel que prévu le 19 juillet.

Les députés de l'Union nationale de même que ceux du Parti québécois ont en effet indiqué qu'ils entreprendront une nouvelle offensive à l'Assemblée nationale pour forcer le gouvernement à intervenir auprès de la Régie afin de faire modifier ces prix.

La rivière Baie-Trinité: Domtar cède ses droits mais Québec refuse

par Lucien RIVARD

La lutte que mènent présentement de nombreux organismes pour la défranchisation des lacs et rivières du Québec, occupés par des clubs privés, vient de prendre une nouvelle tournure à la suite du refus qu'a servi le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, à la compagnie Domtar, qui voulait céder ses droits sur la rivière Baie-Trinité, sur la Côte-Nord.

À la suite des pressions du Mouvement pour la récupération des rivières à saumons québécoises (MRRSQ), entreprises au début de l'été, la compagnie Domtar a récemment accepté de se plier à la négociation avec les dirigeants du mouvement et le maire de la municipalité de Baie-Trinité, en vue d'ouvrir une partie, voire la totalité de la rivière, aux résidents de l'endroit.

Toutefois, selon les dirigeants de la compagnie Domtar, le ministre Casgrain aurait refusé à la compagnie l'alternative de se rendre aux pressions et aurait exigé le respect du bail.

En vertu du bail en question, la compagnie Domtar possède des droits exclusifs sur la rivière Baie-Trinité, même sur la section qui traverse la municipalité du même nom.

Ce bail a été accordé à la compagnie Domtar par l'ex-ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Louvier, à l'aube de la campagne électorale de 1970.

Une clause de ce bail stipule toutefois que le ministre peut demander au locataire de quitter les lieux à 30 jours d'avis. C'est en vertu de cette clause que le MRRSQ demande à force de manifestations et d'occupations, depuis le 19 juin dernier, que le bail de la compagnie Domtar soit résilié.

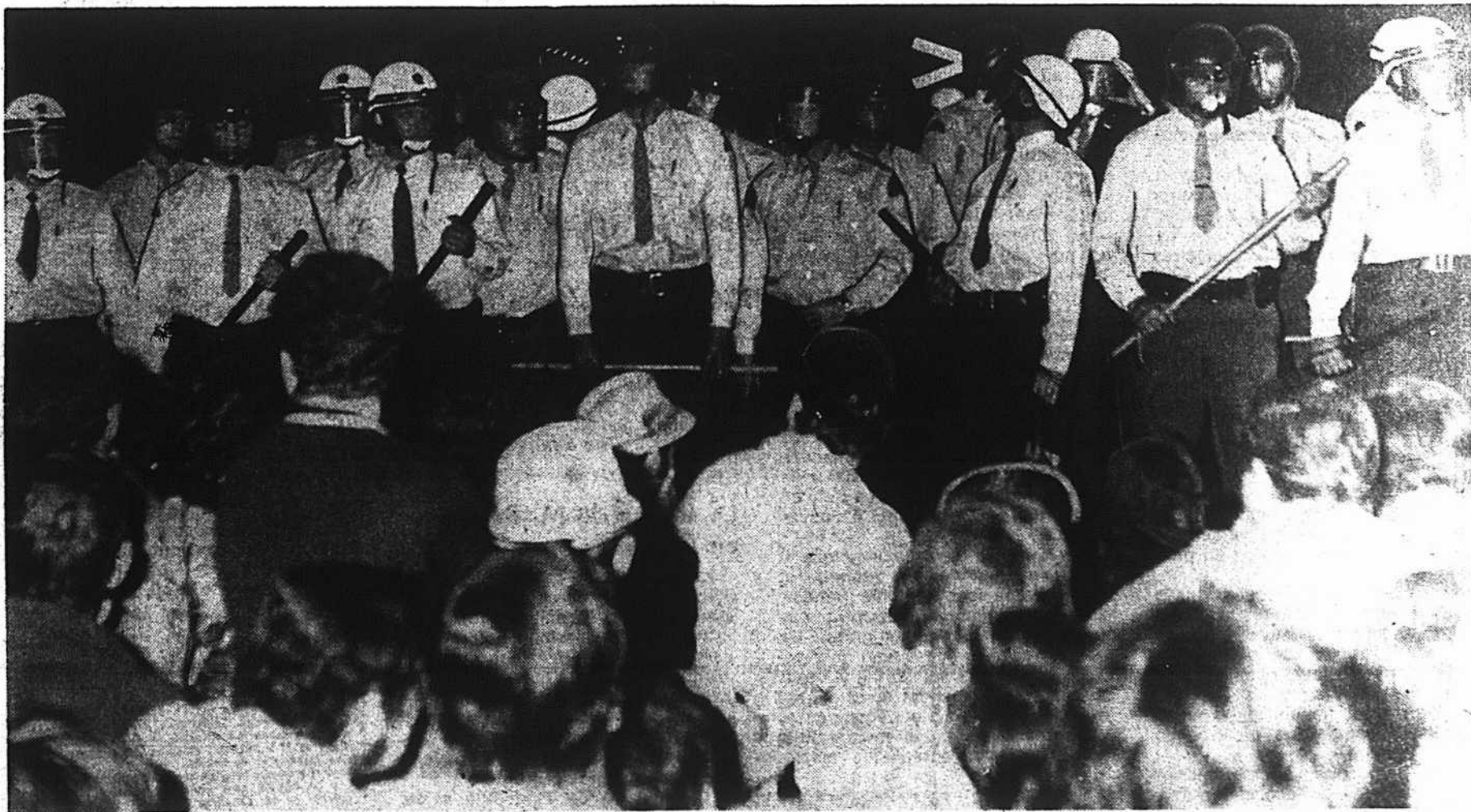
Le président du MRRSQ, M. Raphaël Brassard, nous a révélé, hier soir, qu'à la demande de la compagnie Domtar, le mouvement qu'il dirige avait décidé de surseoir à toute action majeure en attendant de vérifier les dires de la compagnie à l'effet que ce sont les autorités du Québec qui leur refusent de quitter les lieux.

Selon M. Brassard, les dirigeants de la compagnie Domtar sont entrés en contact avec le maire de Baie-Trinité, M. Charles Albert Jourdain, pour lui faire part de leur décision de se rendre aux vœux des résidents de l'endroit et de libérer une partie de la rivière et même la totalité du territoire qui leur a été donné par bail mais que le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche leur refuse ce droit.

La Domtar aurait demandé une trêve jusqu'à vendredi prochain au MRRSQ en les invitant, à cette date, à leur faire parvenir une lettre dans laquelle le mouvement exprimerait ses revendications.

«La Domtar est actuellement pris entre le MRRSQ et le ministère», a révélé M. Brassard. Et il a ajouté que l'on avait demandé au député du comté, M. Lucien Lessard, de prendre des informations à Québec et de rendre compte de la situation.

«Si les dires de la compagnie Domtar sont exacts, a dit M. Brassard, nous allons cesser de nous attaquer à la compagnie pour lutter contre le gouvernement du Québec.»



Une centaine d'agents de la Sûreté du Québec, spécialement entraînés pour les émeutes, assistent présentement la police de Sept-Îles au cas où la situation s'aggraverait dans le conflit qui oppose la compagnie Iron Ore à certains de ses employés.

Le débat sur l'ordre public n'aura pas lieu

OTTAWA (PC) — Il semble bien que le débat sur l'ordre public, aux Communes, n'aura pas lieu, même à la session d'automne, à moins que n'éclatent à Montréal des événements comme ceux d'octobre.

Il avait été question de créer un comité parlementaire spécial pour étudier la question d'une législation sur le maintien de l'ordre public.

Le leader parlementaire des conservateurs, M. Gerald Baldwin, est d'avis que la proposition du gouvernement pour discuter cette législation n'a pour but que de répondre à une promesse faite au premier ministre du Québec.

M. Robert Bourassa a protesté lorsque le gouvernement fédéral a décidé

d'éteindre le 30 avril sa législation anti-terroriste.

Il avait alors accusé le ministre de la Justice, M. John Turner, de faire preuve de mollesse, et il avait réclamé des articles permanents du code criminel pour parer au terrorisme.

C'est le 13 mai que M. Turner présenta une motion pour créer ce comité. On en a parlé ce jour-là et le 18 mai, puis pas du tout jusqu'à l'ajournement des Chambres.

De sources autorisées, on a appris lundi que l'affaire est loin d'être, pour le gouvernement, une priorité importante: «En fait, dit-on, c'est bien secondaire».

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT

HEURES DE BUREAU
Lundi au jeudi: 9 h à 5 h
Vendredi: 9 h à 4 h
Samedi: 9 h à 4 h

272-7611 • 7616

Le règne de la masse électorale

Le principe est admis par l'Assemblée nationale de transformer la carte électorale du Québec de manière à s'approcher le plus possible d'une égalité mathématique entre les comtés. Il est inévitable qu'on en vienne à cette solution, puisque, d'une part, le Parti québécois, le plus combatif des partis d'opposition, en avait fait son cheval de bataille et que, d'autre part, une telle réforme a toutes les chances d'être avantageuse pour le parti libéral.

On comprend les raisons qui incitent le parti libéral à couper le genre électoral dans les comtés ruraux, protégés ou pas, et à greffer de nouveaux comtés aux centres urbains. Mais, pour comprendre les raisons du Parti québécois, il faut penser à une manière de règlement de comptes avec le "29 avril 1970", et non pas à un calcul qui tienne compte de l'avenir. Car le Parti québécois, s'il avait quelque avenir, aurait toutes les raisons de protéger la valeur du vote des comtés exclusivement francophones.

Cependant, le Parti québécois s'est consolé de sa défaite du 29 avril en se racontant, jusqu'à finir par le croire, que la carte électorale avait joué contre lui et que, en toute justice, le parti libéral devait être considéré comme un gouvernement minoritaire face à une opposition forte, dont le Parti québécois serait l'aile significative. Et, en réalité, en jugeant les résultats du 29 avril comme si les élections avaient eu lieu dans un autre système, une telle thèse est soutenable. Ce qui me fait dire que, si les élections avaient eu lieu dans la lune, les créditistes auraient pu se déplacer six fois plus vite, visiter six fois plus de foyers et obtenir, par leur tactique du porte à porte, 60% des votes. Comme quoi, dans un autre système, les créditistes sont au pouvoir.

Mais les créditistes non seulement ont été défaits dans le système actuel, mais seront en position encore plus difficile dans le système "réformé". Car ils sont les derniers survivants de cette époque où un homme devait être avantageusement connu d'un milieu clairement identifié, pour être choisi par ce milieu comme son représentant politique. Ces survivants sont, de toute façon, depuis quelques années déjà, nettement minoritaires. On peut même les considérer comme quantité négligeable (ce qui facilite d'autant la réforme électorale). La ville et les moyens de communication de masse ont changé les règles du jeu.

Pour être élu dans un comté qui corres-

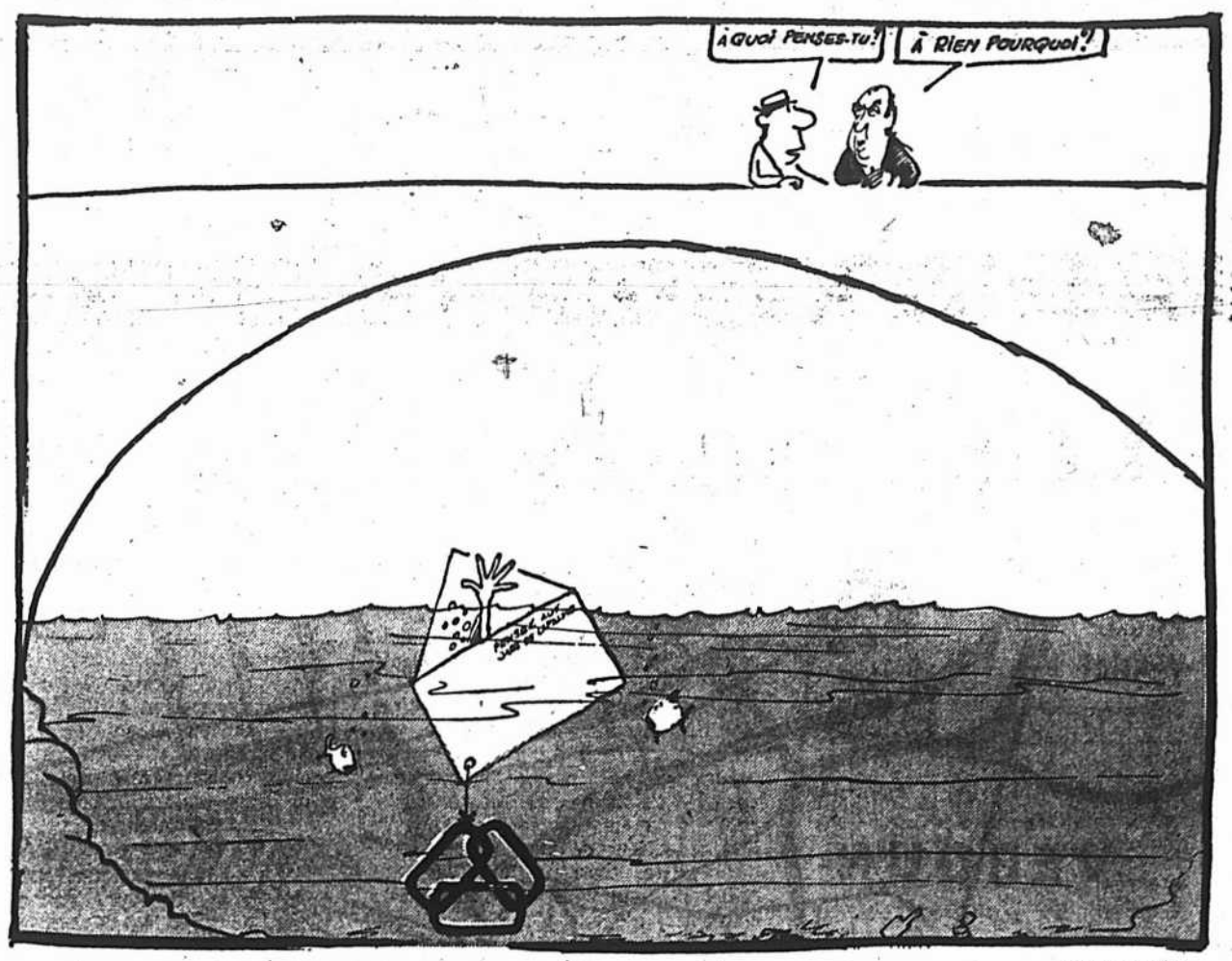
pondait à une entité géographique et sociale à peu près naturelle, le parti devait compter sur un notable de la place, avantageusement connu et connaissant à peu près bien ce milieu. Avant l'intervention des moyens de communication de masse, la pratique du parachutage d'un candidat extérieur au comté était peu payante électoralement. Mais, étant admise l'égalité mathématique de tous les électeurs, chaque électeur devient une donnée dans des statistiques et les partis n'ont plus à se faire avantageusement connaître d'un milieu clairement identifié, ni à essayer de connaître et de représenter un tel milieu. Le parti s'adresse à la masse, en jouant principalement avec des images fabriquées par les professionnels de la publicité, afin d'obtenir le plus fort pourcentage possible du vote.

Les notables de village sont d'ores et déjà remplacés par les têtes qui passent bien à la télévision. La vedette de télévision ou le petit professeur au visage angélique et à la voix chaude, à condition d'être manipulés par des metteurs en scène professionnels, sont devenus les meilleurs investissements pour les partis politiques. Cette transformation du jeu politique est déjà chose faite. En réformant la carte électorale selon des règles arithmétiques et rationnelles, au lieu de partir de l'identification des citoyens à un milieu donné, on institutionnalise une situation de fait et en même temps, on la stabilise.

La première conséquence d'une telle réforme sera de donner une plus grande efficacité à l'organisation scientifique des élections et de faire disparaître plus rapidement des phénomènes folkloriques comme les succès locaux du Crédit social. Pour le reste, puisque nos partis politiques les plus importants ont déjà appris à compter davantage sur "l'image" fabriquée par les professionnels de la publicité que sur les notables de village avantageusement connus, la réforme électorale n'affectera de façon significative ni les techniques des partis politiques ni les résultats des élections.

De toute façon, le choix entre le système réformé et le système présent ne pose pas d'abord un problème concret de justice. La justice veut seulement que les règles d'un jeu soient clairement définies, les mêmes pour tous et connues de tous. Les concurrents ajustent alors leur manière de jouer à ces règles. Les plus forts et les plus habiles gagnent, comme il se doit. L'injustice, c'est de gagner en trichant des règles que les autres respectent.

Jacques TREMBLAY



Droits réservés

Une pluie de projets de lois

Reconnait-on l'efficacité d'un gouvernement au nombre de projets de lois qu'il soumet à la députation? Si oui, le gouvernement de M. Robert Bourassa est, depuis deux semaines, le plus efficace du monde. Au moins une douzaine de "bills", dont de très importants, se sont abattus sur les pupitres des ministres et députés. Trois ou quatre ont été rapidement adoptés. Ce fut le cas des bills 44 et 47 (Loi de la Société des alcools du Québec et Loi de la Commission de contrôle des permis d'alcool). Ce fut le cas du bill 27 (Loi sur le regroupement des commissions scolaires au Québec), dont on parlait depuis quelques années, il est vrai.

Cinq ou six projets de lois, après une première lecture, seront rediscutés à l'automne. C'est le sort qui attend le bill 28, concernant la restructuration des commissions scolaires sur l'île de Montréal. Le projet 46, concernant les négociations provinciales dans les secteurs

hospitalier et scolaire, est sur la liste de ceux dont il faut dire: à plus tard les affrontements. Car, de ce bill, les centrales syndicales ne veulent pas, ce qui, soulignons-le, n'est pas l'avis du ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier. De ce bill, encore, on aura donc l'occasion de reparler.

L'avalanche ne serait pas complète sans les projets de lois sur le syndicalisme agricole (64), la protection du consommateur (45), l'organisation des services de santé et des services sociaux (65), la réforme des districts électoraux (80). Sans oublier celui — rapide — qui fait passer le salaire des députés de \$18,000 à \$22,000 par année.

Voilà. A moins d'oubli involontaire, la liste est complète. Elle est sur tout impressionnante. Ne prétendons pas de noires intentions au gouvernement, même si une fin de session, alors que les députés ont hâte

de prendre le chemin des vacances, est propice à l'adoption rapide des lois. Ne pensons pas aux courriéristes parlementaires, dont M. Gérard D. Lévesque pense bien du mal ces temps-ci, mais qui font de leur mieux pour résumer les projets de lois et rapporter les débats de l'Assemblée nationale. Pensons aux citoyens.

Quoi qu'il en soit de la stratégie du gouvernement, il est certain que la solution la plus démocratiquement saine ne consiste pas à adopter des lois à la vapeur, sans que les principaux intéressés aient pu se faire entendre des parlementaires, sans que la population, dans le climat assez particulier des mois d'été, ait pu au moins avoir la possibilité de prendre connaissance du contenu des différentes lois. Il est heureux, à ce sujet, que des projets aient été reportés à une session ultérieure.

Claude GRAVEL

l'opinion canadienne

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux canadiens de langue anglaise et traduits par La Presse Canadienne.

M. David Lewis et la conférence de Victoria

L'affirmation faite par M. David Lewis, leader national du Nouveau parti démocratique, lors d'une interview à la télévision, voulant que la conférence constitutionnelle de Victoria n'ait été qu'un jeu dont le Québec fut la victime, soulève la question à savoir à quel jeu se livre M. Lewis lui-même.

Quelles que puissent être les critiques au sujet de la conférence et au sujet du fait qu'une trop grande partie s'est déroulée derrière des portes closes, c'est une injustice évidente que d'affirmer que ce fut un simple jeu. ... Néanmoins, M. Lewis soutient que le premier ministre Trudeau et les premiers ministres provinciaux ne pouvaient s'attendre à ce que le premier ministre Robert Bourassa dise oui dans les circonstances. Il prétend qu'ils "se livraient simplement à un petit jeu pour faire en sorte que M. Bourassa serve de bouc émissaire advenant un échec".

Dans cette même phrase, il a cyniquement écarté comme étant malhonnêtes les opinions de M. Trudeau et des premiers ministres provinciaux qui ont endossé la charte. Veut-il vraiment insinuer que ces hommes politiques ont délibérément saboté la conférence et les chances d'en arriver à un accord sur la constitution? La plupart d'entre eux estimaient qu'il y avait des problèmes plus urgents que la situation économique.

Cela ne les a pas empêchés de consacrer de longues heures pour accoucher sur papier une charte détaillée pouvant accommoder toutes les provinces et non pas uniquement le Québec.

Affirmer qu'ils n'étaient pas sincères, c'est indigne d'un homme politique. C'est particulièrement indigne quand il s'agit du leader d'un parti national. — Le 29 juin. THE PROVINCE, Vancouver.

Des intérêts sacrifiés à la cause du Québec

Les Canadiens de l'Ouest en général et les citoyens de Winnipeg en particulier, qui estiment que leurs meilleurs intérêts sont souvent sacrifiés à la cause du Qué-

bec, peuvent se consoler à la pensée qu'ils ne sont pas isolés. Les milieux de l'aéronautique de Toronto se plaignent qu'Ottawa fait manger Montréal de force au détriment de la Ville-Québec. Ces mêmes milieux torontois se plaignent de ce que la majorité des passagers outre-atlantiques soient obligés de transiter par l'aéroport international de Montréal, qu'ils le veulent ou non.

La seule raison pour laquelle les sociétés aériennes étrangères ne disposent pas d'un double droit d'atterrissage ou, si elles sont mises en demeure de choisir, ne préfèrent pas Toronto, provient de ce qu'Ottawa ne le leur permet pas.

Néanmoins, Toronto possède et de loin le volume de passagers le plus considérable. L'année dernière, 5,964,931 passagers ont utilisé les comptoirs d'entrée, comparativement à 4,515,903 pour Montréal.

En n'accordant pas de droits d'atterrissage à Toronto, les autorités d'Ottawa s'insolent sans aucun doute de l'avenir du nouvel aéroport international de Montréal actuellement en voie de construction à Ste-Scholastique, en banlieue de la métropole. L'aéroport seulement est censé coûter à lui seul 400 millions. Et une fois que les investissements publics et privés auront été totalisés, les dépenses s'élèveront vraisemblablement à \$1 milliard.

D'aucuns soutiennent que si Ottawa s'inquiète du succès financier du nouvel aéroport de Montréal, il devrait avoir recours à des subventions directes, lesquelles peuvent être débattues devant le Parlement, au lieu d'utiliser des subventions indirectes tels que la diversion forcée de la circulation aérienne. Après tout, si les sociétés aériennes étaient libres de choisir, elles n'abandonneraient pas Montréal. Elles se prévaudraient simplement du droit additionnel de se poser à Toronto. — Le 3 juillet. THE TRIBUNE, Winnipeg.

Ce n'est pas le temps des élections

Les chances que le premier ministre Davis décrive des élections en Ontario cette année vont s'amenuisant alors que les partis d'opposition dans d'autres importantes provinces renversent les gouvernements comme s'il s'agissait de canards — leurs ou de quilles extragrosses. Ce furent d'abord les torres de la Nouvelle-Ecosse qui

goûtèrent à l'amertume de la défaite; puis ce fut au tour des libéraux du Nouveau-Brunswick à être remplacés par leurs impitoyables critiques conservateurs; puis, finalement, pas plus tard que cette semaine, le NPD fut reporté au pouvoir en Saskatchewan. Qui plus est, les statistiques les plus précises prédisent une défaite des plus surprenantes pour le Crédit social du premier ministre Harry Strom, d'Alberta, lorsque celui-ci se présentera devant ses pairs, à l'automne. Seul cet homme extraordinaire qu'est W. A. C. Bennett est parvenu à se maintenir au pouvoir en Colombie-Britannique.

Il va sans dire qu'on ne peut imputer entièrement à M. Thatcher l'humiliante défaite de son gouvernement. La politique agricole de laisser-aller du gouvernement libéral d'Ottawa y est pour quelque chose, de même que la campagne enthousiaste menée par les néodémocrates. Mais M. Thatcher, à qui on concédait il y a trois semaines, de bonnes chances de remporter la victoire, a tout gâché en adoptant des tactiques consistant à discréditer ses adversaires.

La campagne de M. Thatcher a consisté presque entièrement à se livrer à d'éternels assauts verbaux contre le NPD au lieu de tenter de discuter de façon intelligente et sincère des graves problèmes en jeu.

Si seulement M. Thatcher avait jugé bon de traiter les électeurs de la Saskatchewan comme des êtres humains respectables au lieu de les considérer comme de vulgaires métyers sans cervelle, le NPD n'aurait pas réalisé ce tour de force. — Le 25 juin. THE SPECTATOR, Hamilton.

Le nouveau programme d'allocations familiales fédérales

Le nouveau programme d'allocations familiales du gouvernement fédéral a subi une révision en profondeur.

Les propositions exposées par le ministre de la Santé, M. John Munro, sont basées sur un principe essentiel: l'application de la sélectivité, mais plusieurs détails importants sont contraires aux énoncés du livre blanc tandis que d'autres détails présentent de gros points d'interrogation.

Les propositions comportent une modification bien accueillie: l'admission du fait que tous ceux qui gagnent \$10,000 par année ne sont

pas tous riches. Plutôt que de retransférer les allocations aux familles à ce plafond du revenu, comme le recommandait le livre blanc, le gouvernement a adopté une formule plus souple. Cette dernière comporte ce que M. Munro appelle un "pallier", probablement de \$4,500, devant être augmenté suivant le nombre d'enfants par famille, tout en tenant compte d'une échelle variable des avantages suivant le revenu au-dessus de ce montant.

On peut difficilement s'opposer à une hausse des allocations, qui n'ont d'ailleurs pratiquement pas changé depuis l'instauration des allocations familiales, en 1945, pour les familles qui sont dans le besoin.

Selon M. Munro, les dernières propositions profiteraient à environ 300,000 familles de plus que le prévoyait le livre blanc. A l'heure actuelle, près de 3 millions de familles touchent des allocations familiales puisque, selon le plan actuel, qui élimine toute discrimination, toutes les familles y ont droit sans égard au revenu familial.

Théoriquement, semble-t-il, c'est l'impression qui se dégageait du livre blanc, le gouvernement pouvait contrebalancer le coût des avantages accrus en éliminant les familles riches. Environ 500,000 familles qui reçoivent actuellement des allocations familiales, en auraient été privées.

Mais, en pratique, cela semble maintenant très improbable. Une des différences importantes entre le nouveau programme et le livre blanc réside dans le fait que les allocations familiales ne seront pas taxables, ce qui privera le gouvernement d'une importante tranche de revenu. Le plan révisé coûtera au trésor fédéral la somme de \$880 millions par année, ce qui est supérieur de \$150 millions aux prévisions contenues dans le livre blanc. Et cela représente des déboursés additionnels de \$200 millions comparativement à ce qu'il en coûte au gouvernement, à l'heure actuelle.

On se pose d'autres questions. Il est à se demander, par exemple, si le gouvernement s'oriente vers la solution la plus sage devant aboutir à un revenu national garanti en basant celui-ci sur le nombre d'enfants dans une famille? Il y a tout lieu de se demander aussi s'il est recommandable de récompenser les grossesses à une époque où la croissance démographique inspire de l'inquiétude.

Le Québec présente un autre point d'interrogation. Cette province se préoccupe d'un taux élevé

ce que pense LE LECTEUR

Les pétroliers sur le fleuve St-Laurent

Je veux exprimer mon incompréhension face au désastre que vient de subir le fleuve St-Laurent. Puisque nous savons que les pétroliers représentent une menace sérieuse contre l'environnement, pourquoi ne pas prendre le plus tôt possible des mesures préventives draconiennes afin de limiter au maximum les risques éventuels?

Le gouvernement fédéral devrait édicter des normes très strictes sur la solidité et l'âge des pétroliers pouvant circuler sur nos eaux; de plus, tout transporteur d'hydrocarbures devrait être cloisonné en compartiments étanches, indépendants et de faible capacité.

Nos dirigeants (et les autres bien-pensants) nous disent, à nous les jeunes, que rien ne vaut l'expérience. Je me demande pourquoi cette théorie n'est pas plus souvent mise en pratique. Et dans le domaine pétrolier, pourquoi l'expérience des désastres précédents ne les pousse-t-elle pas à prendre de sages et prudentes précautions puisque justement l'expérience de la vie est censée les avoir pourvus

de natalité et verse déjà des allocations supplémentaires aux familles. M. Munro a dit que toutes les provinces avaient été consultées au sujet de ce nouveau plan et que le Québec était satisfait de "plusieurs" de ses caractéristiques. Cependant, à force de questions, le ministre a finalement admis qu'il n'y avait pas eu de consultations avec le Québec depuis que cette province a rejeté le projet de charte constitutionnelle de Victoria, qui devait constituer la clé de voûte de la "primauté" dans le domaine de la sécurité sociale que le Québec réclamait. — Le 30 juin. The Sun, Vancouver

Le succès de M. Pépin en Chine

Les relations canado-chinoises étant à peine ébauchées, il aurait été fort compréhensible, pour cette raison, que la mission commerciale canadienne, qui s'est récemment rendue en Chine, fasse preuve de beaucoup de prudence et de délicatesse. Après tout, nous sommes dans des eaux diplomatiques inconnues et qui sait où se trouvent les récifs dangereux?

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, qui dirigeait la délégation de 25 dépu-

de sagesse et de prudence? (Il est inutile d'étendre l'interrogation à tous les autres domaines).

Pierre BRISEBOIS, ingénieur, Québec.

L'origine des films projetés à Montréal

J'aimerais souligner à l'attention de tous ceux et celles que cela pourrait intéresser (je me demande bien qui?) qu'actuellement, à Montréal, on projette, dans les cinémas, une quarantaine de films américains dont une douzaine en version française, contre une vingtaine de films non-américains d'expression française (6 films québécois, 8 films français) et 8 films de provenances diverses. Parmi ces derniers, je me demande combien il y en a qui appartiennent à des firmes américaines établies à l'étranger.

Il s'agit d'un calcul approximatif, mais qui donne stirement l'ordre de grandeur du phénomène. Je crois que le tout se passe de commentaires!

P. MAINVILLE, Montréal

tés, hauts fonctionnaires et hommes d'affaires qui ont séjourné pendant quatre jours à Pékin, a préféré ne pas jouer le rôle du diplomate traditionnel scrupuleusement discret. Il a préféré être lui-même, c'est-à-dire audacieusement curieux, aimable et faisant preuve du sens de l'humour.

Ce fut évidemment un mélange qui a plu à ses hôtes et M. Pépin a été en mesure d'ajouter l'avantage d'être très bien renseigné sur les sujets qui devaient être débattus. Il en est résulté un triomphe personnel considérable pour M. Pépin. Au moment où le ministre et les délégués quittaient la Chine, samedi dernier, pour rentrer au pays, leurs serviettes étaient bourrées de fruits de leur rencontre. Leur récolte a été beaucoup plus abondante qu'ils n'avaient eux-mêmes osé l'espérer. — Le 6 juillet. The Globe and Mail, Toronto.

la MÈTÉO

Perturbation en perspective

La tendance au beau temps qui a été notre lot depuis le début de l'été devrait s'étioler au cours de la journée d'aujourd'hui et davantage demain, avec un risque d'averses ou d'orages pour la région de Montréal et quelques régions du Québec.

Les perturbations, qui apporteront les pluies avec elles, ont traversé l'Ontario et les Grands Lacs et atteindront nos régions aujourd'hui.

Le mercure accusera cependant une hausse à 80 degrés et plus aujourd'hui, avant le passage de la perturbation.

Demain on prévoit donc des averses. En terminant, nous tenons à remercier chaleureusement les responsables du beau temps de la fin de semaine dernière: nous avons nommé, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

MONTREAL

AUJOURD'HUI
Max. 80° • Min. 55°
Nébulosité croissante en fin de journée
SOLEIL: Lever à 5 h. 14

DEMAIN
Max. 70° • Min. 55°
Quelques averses
Coucher à 20 h. 45

au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	75-55 Nébulosité cr., av., ora.	Nuageux avec averses
Outaouais	80-55 Ensol., dev. nuag. fin j.	Quelques averses
Mauricie	80-55 Ensol., dev. nuag. f. j.	Quelques averses
Cantons de l'Est	75-55 Néb., crois., ave., ora.	Nuageux avec averses
Québec	80-50 Généralement ensoléillé	Nuageux, pér. de pluie
Laurentides	80-50 Généralement ensoléillé	Nuageux, périodes de pluie
Lac-Saint-Jean	80-50 Généralement ensoléillé	Nuageux, périodes de pluie
Rimouski	70-50 Ensoléillé	Néb., croi., pluie par la suite
Baie-Comeau	70-50 Ensoléillé	Néb., croi., pluie par la suite
Gaspésie	70-50 Ensoléillé	Néb., croi., pluie par la suite

au CANADA

	Ensoleillé	Vancouver	Min.	Max.
Col.-Britannique	Généralement ensoléillé	Edmonton	52	72
Alberta	Ensoleillé, périodes nuageuses	Regina	45	75
Saskatchewan	Ensoleillé, périodes nuageuses	Winnipeg	50	75
Manitoba	Gén. ens., nuag., averses, ora.	Toronto	60	80
Ontario	Ensoleillé	Saint-Jean	45	80
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Halifax	50	75
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Charlottetown	50	75
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Saint-Jean	45	60
Terre-Neuve	Nuageux, quelques averses			

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	67	86	Chicago	68	86	New Orleans	72	92
Washington	61	84	San Francisco	55	78	Miami	79	88
Boston	63	76	Los Angeles	69	81			
Vers les capitales								
Paris	66	—	Moscou	61	—	Hong Kong	82	—
Londres	55	—	Stockholm	55	—	Lisbonne	66	—
Rome	75	—	Tokyo	77	—	Sydney	—	—
Berlin	63	—	Athènes	72	—	Tunis	75	—
Amsterdam	54	—	Casablanca	72	—	Vienne	60	—
Bruxelles	59	—	Genève	64	—	Varsovie	59	—
Madrid	64	—	Le Caire	—	—			
Vers les plages								
Acapulco	78	90	Bermudes	78	86	Nassau	72	90
Mexico	55	70	Barbades	77	84	Rio de Janiero	—	70

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Les ministres des Finances ont peine à se mettre d'accord

OTTAWA (PC) — Même si la conférence des ministres des Finances qui s'est ouverte hier à Ottawa a été convoquée dans le but d'harmoniser les régimes fiscaux des provinces avec la réforme fiscale du gouvernement fédéral, il semble bien, après une journée de discussions, que l'harmonie est loin d'exister entre les gouvernements.

A l'exception peut-être du Québec, les autres provinces ont toutes exprimé une profonde inquiétude de voir leurs revenus tirés des impôts diminuer sous le nouveau régime fédéral qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1972.

Le Québec, qui perçoit lui-même ses impôts sur le revenu des particuliers et des compagnies, a plutôt insisté sur un transfert net de ressources fiscales devant lui permettre de faire face à ses besoins et services grandissants.

L'un des points les plus discutés a été l'intention du gouvernement fédéral de se retirer du champ des impôts successoraux.

Opposition
Pendant que la majorité des provinces déplorait cette initiative du fédéral, le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, accueillait favorablement le projet en soutenant qu'il devait appartenir aux provinces d'administrer les impôts successoraux.

Au moins deux représentants provinciaux, MM. Allan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, et Saul Charniak, ministre des Finances du Manitoba, ont fait valoir leur opposition à l'abolition de l'impôt fédéral sur les successions et dont proposée pour le 1er janvier prochain.

M. Charniak a même précisé que sa province perdrait \$50 millions en cinq ans.

Quant au ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, M. Jean-Maurice Simard, il a réclamé une révision de la réforme fiscale de façon à prévenir toute perte de recettes par l'abolition de l'impôt fédéral sur les droits successoraux.

De son côté, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a nié que les provinces perdent des revenus en vertu du nouveau régime fiscal.

Il a soumis aux provinces, au début de la conférence, une nouvelle table de taux nominaux devant assurer, selon lui, les mêmes recettes pour toutes les provinces.

Ainsi, l'abattement général actuel de 28 pour cent applicable aux provinces, sauf pour le Québec qui reçoit lui-même ses impôts, a été augmenté de deux pour cent pour l'Ontario, la

Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse.

Celui de l'Alberta, Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard passe de 33 à 35,5 pour cent, celui de la Saskatchewan de 34 à 36,5 pour cent, du Nouveau-Brunswick de 38 à 41 pour cent et celui du Manitoba de 39 à 42 pour cent.

Au cours d'une conférence de presse, M. Benson a dit que les provinces n'ont formulé aucune recommandation pour l'établissement d'un nouveau mode de perception des impôts.

Il a ajouté que le gouvernement fédéral demeure l'agent des provinces et perçoit les impôts à leur place sans que cela ne leur coûte un sou.

"La solution de rechange serait de faire comme le Québec et d'adopter une loi de perception de l'impôt mais un tel processus coûterait cher aux provinces pour les mêmes services", a ajouté le ministre des Finances.

M. Benson a dit que les rajuste-

Un banque de logements

Tracé définitif de l'autoroute ouest-est

par Teddy CHEVALOT

En dévoilant le tracé définitif de l'autoroute ouest-est, dans sa section rue Papineau-montée Saint-Léonard, les autorités gouvernementales, représentées par Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dans le même temps, ont annoncé la création d'une banque de logements capable de mettre un millier d'appartements à la disposition des expropriés du secteur.

A cette occasion, un bureau permanent de renseignements sera ouvert pour répondre aux demandes des expropriés, leur expliquer la mécanique gouvernementale de remboursement au titre de l'expropriation, et leur trouver, dans cette banque de logements, l'appartement qui, pour un coût et une surface d'habitation quasi similaires peut le agréer.

Le sous-ministre de la Voirie, M. Claude Rouleau, pour sa part, a insisté sur le précédent que créait le gouvernement provincial dans le domaine du relogement des expropriés, puisque rien dans la loi ne l'oblige à ce faire, étant entendu que la relocation des expropriés demeure une responsabilité municipale et non gouvernementale.

Par ailleurs, dès maintenant et jusqu'au 1er mai 1973, date où les familles expropriées devront définitivement quitter leurs logements, chacune d'elles touchera, au moment de quitter sa demeure une indemnité équivalente à trois mois de loyer et, en plus, à \$50 par pièce occupée dans l'ancien appartement, ceci quelle que soit la date de leur déménagement.

Quant à la banque de logements, qui possède une liste de près d'un millier d'appartement, sa mise à jour se fera à chaque semaine, et elle circonscrira le champ de ses recherches dans le quadrilatère formé par la rue Bleury, le fleuve Saint-Laurent, la montée Saint-Léonard et la rue Jean-Talon.

Le but de cette banque est de proposer à chacune des 1,500 familles expropriées par la construction de l'autoroute ouest-est, des appartements répondant aux mêmes normes que ceux qu'elles occupent actuellement, soit grandeur, espace et prix similaire pour le même secteur de l'île de Montréal.

Mais, selon Mme Claire Kirkland-Casgrain, il s'agit là d'une expérience pilote, mise sur pied à cause de l'ampleur du projet d'autoroute et du nombre d'expropriés que requiert ce projet.

Par ailleurs, en dévoilant le nouveau projet d'autoroute, les responsables gouvernementaux ont tenté de prouver que la pollution de l'air, causée par les échappements de gaz en provenance des automobiles, est nettement moindre lorsque la circulation se fait sur une voie rapide, style autoroute, que lorsqu'elle s'accomplit sur des rues à vitesse limitée.

En outre, les autorités du Québec, et plus particulièrement les responsables du ministère de la Voirie, ont conscience d'avoir, ceci selon leurs affirmations, évité la création d'un ghetto domiciliaire, en adoptant la solution de la rue Notre-Dame.

En effet, l'ancien projet, qui passait dans le prolongement de la rue Rouen, coupait la population d'Hoche-laga en deux secteurs nettement différenciés, sans compter que le nombre de familles expropriées aurait pu facilement atteindre le double de celui prévu actuellement.

Avec le nouveau projet, qui longe la rue Notre-Dame à partir de Papineau,

toutes les familles demeurent dans le même secteur, sauf les 1,500 expropriés sur la frange de l'autoroute, et au sud de celle-ci on ne trouvera que le port, le fleuve Saint-Laurent, ou des îlots de verdure comme ceux qui sont prévus face à Place Radio-Canada.

Mais, même si maintenant un bureau de renseignements est ouvert en

permanence à 3491, rue Notre-Dame-est, pour renseigner les expropriés du secteur, il n'en reste pas moins que le comité local de citoyens a montré sa complète désapprobation du projet d'autoroute et que, dans les jours à venir, il a l'intention de manifester publiquement son désaccord sur le sujet.

Un grand jury fédéral enquête sur l'affaire des "fuites" aux USA

WASHINGTON (PA) — Le journal Washington Post révélait dans son édition d'hier qu'un grand jury fédéral, à Boston, étudiait les accusations criminelles possibles à porter contre les quotidiens américains New York Times, Washington Post et Boston Globe en rapport avec la publication des secrets du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam.

Le journal prétend avoir reçu, de sources non identifiées, la preuve que l'affaire des documents secrets du Pentagone avait été soumise à un grand jury fédéral.

De plus, Neil Sheehan, journaliste du New York Times, à qui avait été créditée les articles controversés, de même que sa femme, Susan, journa-

liste et auteur, ont également été cités par le gouvernement pour l'affaire des documents secrets devant le grand jury, à Boston, la semaine dernière, fait mention le Washington Post.

Les représentants du gouvernement auraient laissé à entendre la possibilité de réunir un grand jury pour déterminer les fautes criminelles dont auraient pu se rendre coupables ceux qui ont accepté de publier les documents secrets du Pentagone après les avoir reçus du docteur Daniel Ellsberg, qui a reconnu être l'auteur des fuites à la presse. Ce dernier a été accusé de possession de documents officiels classés sans permission.

Par ailleurs, deux imprimeurs de la région de Boston auraient témoigné, la semaine dernière. Ces derniers seraient impliqués dans la reproduction d'extraits des 47 volumes de l'étude du Pentagone sur la guerre du Vietnam, a-t-il été révélé.

L'article du Post cite des sources qui font état du désir du gouvernement de concentrer ses efforts pour

découvrir le cheminement des documents secrets depuis leur reproduction jusqu'à ce qu'ils viennent en possession des journalistes du New York Times.

Le journal ajoute que le grand jury opère dans le secret le plus complet, le procureur fédéral, H. F. Travers Jr., refusant de rendre public les noms des témoins cités devant le jury et de révéler la nature exacte de l'enquête. Pour sa part, le secrétariat américain de la Justice refuse de divulguer le nom des procureurs qui travaillent avec le grand jury.

D'autre part, le procureur-général, John N. Mitchell, a dit que la décision de la Cour suprême, autorisant la publication des documents secrets, ne privait pas le gouvernement du droit d'engager des poursuites criminelles contre les responsables.

DEBAT

SUITE DE LA PAGE A 1

Quant au Ralliement créditiste, il est déjà vendu aux idées gouvernementales à propos de ce projet. Il faut dire que les députés de Rouyn-Noranda (M. Camil Samson, chef du parti), d'Abitibi-Est et d'Abitibi-Ouest sont directement concernés par le développement de la Baie James.

Concessions du gouvernement

Dans la seule journée d'hier, le gouvernement a fait plusieurs concessions, jugées moyennes, pour répondre aux désirs des partis d'opposition.

Aux PQ et à l'UN, il a surtout clarifié le rôle de l'Hydro-Québec tandis qu'au RC et à l'UN il a reconnu l'importance de l'entreprise privée, surtout québécoise, dans un tel projet de développement.

Au sujet de l'Hydro-Québec, cet organisme détient la majorité (51 p. 100) de la filiale hydro-électrique dans le développement, sera assuré de l'exclusivité de la vente ou de la distribution de l'électricité hors du territoire de la Baie James et choisira parmi ses membres ou employés trois des membres de la filiale hydro-électrique.

En ce qui concerne l'entreprise privée, le gouvernement reconnaît explicitement les agents de la vie économique et industrielle tout en donnant la priorité aux entreprises québécoises en promettant "la priorité aux intérêts québécois", ce que ne contenait pas le projet de loi initial.

Demande unanime

Aussi, à la demande de tous les partis, le gouvernement accepte de nommer un ministre désigné, soit le premier ministre ou moins pour les premières années, et de convoquer la Commission parlementaire du conseil exécutif à chaque année lorsque le rapport de la Société de développement de la Baie James sera publié. Cette commission permettra aux députés d'étudier ce rapport et d'interroger les dirigeants de cette Société-mère du projet.

Au rythme où vont les choses, l'étude du projet de loi 50 pourrait aussi bien se terminer en fin de soirée, aujourd'hui, ou plutôt demain... jour d'anniversaire de M. Bourassa. C'est peut-être le cadeau que lui préparent les partis d'opposition.

Toutefois, malgré le climat plus favorable qui existe en Chambre, il ne faut pas trop s'emballer puisque le Parti Québécois, tout au moins, a promis d'intervenir assez longuement sur les articles à l'étude depuis 11 heures ce matin et qui touchent particulièrement le rôle des différentes filiales de la société-mère, soit les filiales chargées d'exploiter les différentes formes de richesses naturelles du territoire de la Baie James.

POLICE

SUITE DE LA PAGE A 1

percuté l'arrière d'une autre, causant la mort du conducteur.

La Sûreté du Québec s'est rendue sur les lieux de l'accident. Vers 3 h., les deux agents étaient encore sur place, dans leur voiture, quand cette dernière a été heurtée à son tour.

Le conducteur du deuxième véhicule est resté coincé à l'intérieur. Avant qu'on ait pu le dégager, l'essence s'enflammait et tout le véhicule devenait un énorme brasier.

Quant aux deux policiers, ils ont évité d'être brûlés mais l'un d'eux a été gravement blessé au moment de l'impact.

Tôt ce matin, l'identité des victimes n'était pas encore connue.

Il y a eu cinq autres accidents semblables, entre minuit et trois heures, qui ont causé des blessures à plusieurs autres personnes.

Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital Saint-Eusèbe, à Joliette.

REFORME

SUITE DE LA PAGE A 1

bandonne le fédéral au profit des provinces.

Par ailleurs, il a exprimé la satisfaction du Québec de voir le fédéral se retirer du champ de taxation des impôts et donations entre vifs.

M. Garneau a dit que le Québec a toujours prétendu que l'impôt successoral devait être l'apanage exclusif des provinces.

Dans l'ensemble de la réforme fiscale du fédéral, le ministre québécois a confié aux journalistes qu'il la trouve raisonnable.

Que fera le Québec de son propre impôt successoral?

M. Garneau a dit que le gouvernement du Québec n'a pas encore pris de décision à ce sujet mais qu'il est évident qu'il devra ajuster ses taux et les exemptions en vue de tenir compte de l'impact graduel de l'imposition des gains de capital et de la décision des autres provinces quant à cet impôt.

Arrangements fiscaux

La conférence de deux jours des ministres des Finances porte également sur les futurs arrangements fiscaux qui doivent entrer en vigueur en mars 1972.

M. Garneau a réclamé pour le Québec une plus large part de l'assiette fiscale étant donné, a-t-il expliqué, que les projections démontrent clairement un accroissement proportionnellement plus rapide des dépenses et déficits provinciaux et municipaux par rapport à ceux du fédéral.

Il a précisé que la proportion de la dette fédérale représentait 78 pour cent de l'endettement total en 1952, 69 pour cent en 1965 et 61 pour cent en 1968.

Pendant ce même temps, l'endettement des provinces passait de 14 pour cent en 1952 à 18 pour cent en 1960 et à 26 pour cent en 1968.

M. Garneau a dit que l'évolution des besoins et des priorités nécessite de la part du gouvernement fédéral un transfert net des ressources fiscales en faveur des provinces.

Au sujet du partage du coût de l'enseignement post-secondaire, le Québec a de nouveau manifesté de profondes réserves quant à la proposition du fédéral de prolonger de deux ans l'accord sur cet article.

Si une telle prolongation se réalisait, a ajouté le ministre, une nouvelle proposition du fédéral devrait prendre en considération les coûts relatifs de chacune des provinces depuis 1967 avant que n'entre en ligne de compte un pourcentage d'accroissement annuel.

Selon le projet fédéral, les coûts nationaux de l'enseignement post-secondaire ne devraient pas croître de plus de 15 pour cent au cours des deux prochaines années.

CONSEIL

SUITE DE LA PAGE A 1

complir sa profession d'avocat et de procureur, et ce pendant plusieurs années consécutives, ne peut sembler-il, être inscrit au tableau de la magistrature, sans de fortes récriminations des milieux judiciaires.

Par contre, le poste de président de cette même Régie de développement de la Baie James, est loin d'être occupé et, malgré tous les noms avancés depuis quelques semaines, l'unanimité, ou à tout le moins un certain consensus au sein, aussi bien du cabinet Bourassa qu'à celui de ses conseillers, est loin d'être rencontré.

L'accession de Me Bernard Pinard, actuellement ministre de la Voirie, au poste de commissaire de la Régie de développement de la Baie James, réglerait, selon nos informations, un problème pour le premier ministre Robert Bourassa.

En effet, celui-ci a l'intention de fonder en un seul ministère, les ministères de la Voirie et des Travaux publics, et il semble qu'il veuille nommer à la tête de ce ministère en devenir une autre personnalité que celle de M. Bernard Pinard.

Ce dernier a été ministre de la Voirie dans le cabinet Lesage de 1960 à 1966; il a été élu, la même année, secrétaire de la défunte Fédération libérale du Québec, alors que M. Eric Kierans en était élu le président, et, au lendemain de la victoire des libéraux le 29 avril 1970, il reprenait son poste de ministre de la Voirie.

AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE A 1

par rotation à travers tout le pays, en guise "d'avertissement".

Le mouvement de grève s'étend en effet à tout le pays et même à l'étranger où ces employés s'occupent généralement du traitement des bagages et du nettoyage des avions.

Leur syndicat groupe 6,200 membres dont 3,200 à Montréal.

Regret du président

Dans une déclaration faite à la presse hier soir, le président d'Air Canada, M. J. R. Baldwin, a dit "regretter la rupture des négociations normales du syndicat avec la compagnie".

Il s'est dit en outre vivement satisfait de l'attitude des employés à qui la compagnie a demandé d'assurer les services essentielles aux passagers.

Environ 200 surveillants et autres employés ont rempli hier soir les postes que les syndiqués avaient quittés. Il est certain, cependant, que ce personnel de remplacement ne pourra tenir longtemps la situation en mains et que les vols réguliers d'Air Canada devront être modifiés.

Il se trouvait environ 790 employés en service au moment où le débrayage a commencé.

Négociations rompues

Les négociations commencées en décembre dernier ont été rompues vendredi dernier.

Le chef négociateur, M. Mike Pitchford, a déclaré que "la grève pouvait légalement débuter hier".

Dans un mémoire, la compagnie soutient qu'elle a offert une augmentation de salaire de 15 p.c. sur une période de 26 mois.

La compagnie offre 8 p.c., plus un \$6 mensuel additionnel aux employés les plus haut salariés, alors qu'un autre 7 p.c., plus un \$7 par mois aux meilleurs salariés aurait été consenti le 28 février 1972.

Selon la compagnie, les demandes en faveur de vacances plus longues et d'autres congés statutaires sont contraires à la politique d'Air Canada. De plus, la compagnie veut engager des surnuméraires, le cas échéant.

Les demandes exactes du syndicat n'ont pas été rendues publiques. Mais le salaire horaire moyen de ces employés varie entre \$2.53 et \$5.63 de l'heure.



Le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, accueillait hier à Ottawa ses homologues provinciaux. Sur la photo, on aperçoit M. Benson qui donne la main au ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau (de dos), en présence du ministre québécois du Revenu, M. Gérald Harvey (au centre) et du trésorier du Nouveau-Brunswick, M. Jean-Maurice Simard.

Adieu les 600 logements à loyer modique

Le maire de Verdun bloque le projet de rénovation urbaine

les tribunaux



Guy Diotte et Yves Dupuis inculpés de vol qualifié

Guy Diotte, 25 ans, sans adresse connue, et Yves Dupuis, 32 ans, du 305, est, Rachel, subiron leur enquête préliminaire, le 20 juillet, sous des inculpations de conspiration, de vol qualifié, de possessions d'armes à utilisation restreinte et de voies de fait.

Vers 10 h., samedi soir, Diotte et Dupuis ont été appréhendés à l'intersection des rues Mentana et Roy. Selon le rapport des policiers, les deux inculpés se seraient rendus un peu plus tôt au

4212 Roy avec l'intention d'y commettre un vol à main armée.

Diotte et Dupuis auraient frappé leurs victimes à coups de poing et à coups de revolvers. Ces dernières — il s'agit de Florence et Paul Ethier — ont toutefois réussi à alerter des voisins, et leurs présumés agresseurs ont alors pris la fuite.

Le procureur des accusés n'a formulé aucune demande de caution, hier matin, au moment de la comparution.

Un citoyen de Chambly se reconnaît coupable d'un délit de fuite !

Armand Provencher, 38 ans, du 1646 Bourgogne, à Chambly, s'est reconnu coupable de délit de fuite alors qu'il comparait, hier matin, devant le juge Maurice Johnson, de la cour des Sessions de la paix.

Ce dernier a toutefois reporté le prononcé de la peine au 16 juillet.

Le 12 juillet, vers minuit, Provencher, qui conduisait une voiture Ford, a heurté un motocycliste sur le pont Jacques-Cartier. Pour des raisons qui n'ont pas été

fournies, hier, à la cour, Provencher n'a pas daigné s'arrêter pour secourir sa victime qui est toujours sous observation dans un hôpital de Montréal.

Poursuivi par un policier de Montréal, Provencher a finalement été appréhendé à Chambly où, à deux reprises, il a tenté d'échapper à la surveillance des policiers enquêteurs.

Provencher s'est vu refuser tout cautionnement jusqu'au 16 juillet.

Caron et Poulin écopent de deux ans pour évasion

Yvon Caron et Michel Poulin ont écopé d'une peine respective de deux ans de prison, hier, en Correctionnelle, après avoir reconnu leur culpabilité à l'accusation de s'être évadés de l'Institut Leclerc, le 3 juillet dernier.

Au juge Maurice Johnson, de la cour des Sessions de la paix, qui leur demandait

d'expliquer "cette sortie illégale", les accusés ont répondu qu'il s'agissait simplement "d'une évasion ordinaire".

Michel Poulin purgeait une peine de deux ans pour vol à main armée et voies de fait, alors que son ami Yvon Caron en purgeait une de cinq ans pour hold-up et possession d'arme offensive.

par Florian BERNARD

Usant de son privilège de vote prépondérant, le maire J.-Albert Gariépy, de Verdun, a bloqué, hier soir, la construction de 600 logements à loyer modique dans cette municipalité. Le maire Gariépy a, du même coup, annulé toutes les procédures d'acquisition des terrains appartenant à la Corporation de l'Hôpital Douglas.

C'est au cours d'un scrutin serré de 4 contre 4 que le maire Gariépy a usé du vote prépondérant, en faveur de l'opposition, bloquant ainsi le projet préparé par le conseiller Roger Séguin, projet qui avait reçu l'appui du député libéral du comté, M. Lucien Caron, et celui de trois autres conseillers, MM. Jean-Paul Bédise, Gaston Dorais, et Raymond Campeau.

Ce vote majoritaire a pour conséquence d'annuler tout le programme de rénovation urbaine dans Verdun.

Une affaire "pas claire"

Le maire de Verdun a motivé son geste en expliquant que le projet de rénovation soumis par le conseiller Roger Séguin "est une affaire pas claire". Il a ajouté que, même si le choix d'un entrepreneur général avait été suggéré, en l'occurrence la firme Durco Construction Incorporée, le conseil ignorait le coût global

de l'entreprise, le coût des expropriations, le détail des logements, etc. Le maire Gariépy a également insisté sur le choix du terrain. Selon lui, il ne semble pas logique d'utiliser "du terrain d'hôpital" à des fins domiciliaires. Cet argument a également été repris par l'un des membres du conseil opposé au projet, M. Archie Wilcox.

Quant au président de la Corporation de l'Hôpital Douglas, M. John E. Birks, lui-même conseiller municipal à Westmount, il a déclaré qu'il s'opposait à toute mesure d'expropriation des terrains de l'hôpital, affirmant qu'en aura bientôt besoin en vue d'agrandissement.

Feu 600 logements

L'auteur du projet, le conseiller Roger Séguin, a fait une violente sortie verbale contre le maire et les quatre conseillers dissidents. Il a dit que leur geste "paralyse le progrès de la ville et constituait une injustice envers les petits salariés".

Ce projet — renvoyé aux calendriers grecques — prévoyait la construction de 600 unités de logement, avec des loyers variant entre \$82 et \$142 par mois, avec stationnement, et \$80 et \$130 par mois, sans stationnement.

Ces maisons auraient été érigées sur un vaste emplacement de 813,425 pieds carrés.

Tremblement de terre au Chili: 15,000 habitations détruites

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Quinze mille habitations ont été détruites dans les villes des quatre provinces touchées par le tremblement de terre de jeudi, annonce-t-on officiellement à Santiago du Chili.

Selon l'enquête des autorités, dans les provinces de Coquimbo, Aconcagua, Valparaíso et Santiago, 24 p. 100 des habitations ont été sérieuse-

ment endommagées, et 6 p. 100 sont inutilisables.

Les conséquences du séisme ont atteint des proportions particulièrement tragiques dans les villages de Cabildo, La Ligua, Petorca et Llay-Llay, situés entre 100 et 200 kms au nord de Santiago, dans la zone de l'épicentre, où plus de 80 p. 100 des habitations ont été détruites.

Le conseil de Verdun est accusé d'ingérence dans la récréation

Un sérieux conflit paralysait le service de la récréation de Verdun. Le directeur du service, M. Jacques Normandin, a présenté une longue liste de griefs aux membres du conseil et il a, du même coup, formulé de nombreuses plaintes.

Lors d'une entrevue qui s'est déroulée hier matin, à 11 heures, M. Normandin a même parlé d'une possibilité de démission si ses réclamations devaient demeurer sans réponse.

Il exige une plus grande autonomie de son service, de même qu'il dénonce certaines ingérences de membres du conseil dans le domaine de la récréation.

M. Normandin estime, d'autre part, que l'équipement, le budget et le personnel du service de la récréation de Verdun ne conviennent absolument pas à une population de 90,000 personnes.

A l'instar du service de la

police, le service de la récréation de Verdun formule de nombreuses plaintes à l'endroit de certains membres du conseil, notamment en ce qui touche les projets de construction de patinoires et de centres sportifs. Des employés de la récréation ne semblent pas apprécier qu'on se serve de leurs déclarations à tout propos, en vue de mousser ou de condamner certains projets présentés en assemblée. Ils ajoutent que certaines tac-

tiques de conseillers "les mettent dans l'eau bouillante". Les employés de la récréation veulent demeurer ce qu'ils sont, c'est-à-dire des fonctionnaires et non pas des politiciens.

A la suite de l'entrevue avec le directeur, les membres du conseil ont décidé "de laisser le sujet sur la table", comme le souligne le procès-verbal. Cette question rebondira à la prochaine assemblée statutaire, dans quinze jours.

Le Conseil central de Montréal réclame la convocation d'un congrès spécial

par Pierre VENNAT

Le Conseil central de Montréal des syndicats nationaux, qui représente le quart des effectifs de la CSN, désire la convocation d'un congrès spécial de la centrale afin non seulement d'élire un nouveau président pour la CSN mais également régler le cas des "gars de Lapalme", lequel ne saurait être laissé à la discrétion des seules hautes instances du mouvement.

C'est ce qu'a décidé hier soir le comité exécutif du Conseil central que préside Michel Chartrand, en mandatant son trésorier et représentant au sein du conseil d'administration de la centrale, (le bureau confédéral), M. Gilles Beaulieu, pour qu'il prie le bureau confédéral, au lieu de mettre à

exécution sa menace de couper les vivres aux "gars de Lapalme", de convoquer, avant le 21 juillet, un conseil confédéral de la CSN, assemblée plus large, souveraine entre les congrès, et qui groupe quelque 150 délégués.

Ce conseil confédéral spécial n'aurait qu'un but: convoquer un congrès spécial pour élire un nouveau président, pour succéder à Marcel Pepin qui a manifesté l'intention de démissionner à l'automne, et, en même temps, trouver une solution définitive au cas des "gars de Lapalme". Ledit congrès spécial, auquel participerait quelque 1,500 à 2,000 délégués, aurait lieu en septembre.

L'autonomie menacée Car selon les dirigeants

montréalais de la CSN, l'heure est grave: le bureau confédéral, sorte de conseil d'administration de la centrale, et le comité exécutif actuel de la centrale, "mettent en danger l'autonomie des syndicats si chère à la CSN".

Ceci en décidant de couper les vivres aux "gars de Lapalme" dont le seul crime, selon eux, est de dire non à la CSN qui veut les forcer à intégrer la fonction publique, sans conserver leur unité syndicale, sous peine de leur couper les vivres.

On estime qu'une telle décision ne peut être prise que par les membres à la base du mouvement.

De même qu'on estime qu'un président de la CSN ne peut être choisi que par un

congrès et non seulement par une assemblée restreinte comme le serait un conseil confédéral de 150 délégués.

C'est demain que M. Beaulieu défendra ses positions, "auxquelles nous tenons beaucoup et sur lesquelles nous insistons", a déclaré hier soir à LA PRESSE le secrétaire du Conseil central, M. Fernand Foisy, mais ce n'est qu'au mois d'août, lors de leur réunion régulière, que les membres du Conseil central se pencheront sur le problème.

Si les points de vue de leurs dirigeants étaient refusés demain, on peut s'attendre à une discussion animée et une reprise de la vieille querelle "Establishment de la CSN-Conseil central", éteinte depuis quelques mois.

NOUS GARANTISSONS TOUS NOS TRAVAUX!



Notre société est la plus importante dans le domaine de la rénovation domiciliaire dans la région de Montréal et nous nous occupons de centaines et de centaines de maisons chaque année. La renommée de notre entreprise s'est bâtie grâce à la qualité des matériaux et de la main-d'œuvre de première classe que nous utilisons tout en offrant à la clientèle les plus bas prix possibles. Nous donnons notre garantie totale sur tous les travaux exécutés par nous.

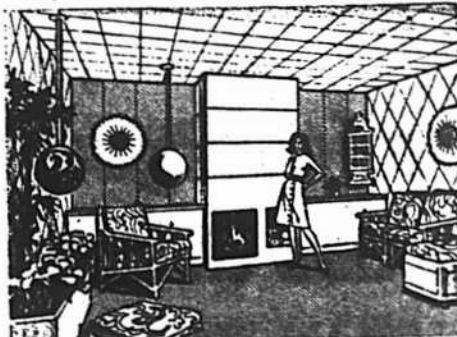
OBTENEZ CET ESPACE supplémentaire qu'il vous faut, grâce à un rajout GARANTI À VOTRE MAISON



C'est le meilleur moment de l'année pour construire un rajout. Nous pouvons construire quelque chose de bien et l'assortir à votre maison. Le prix comprend les fondations, le montage des murs, l'isolation complète, le chauffage, le système électrique, les portes et fenêtres et un grand choix de finitions intérieures et extérieures. 10 x 13 pieds

\$1945

PROFITEZ DE L'ESPACE DU SOUS-SOL LAISSEZ-NOUS VOUS Y CONSTRUIRE UNE SALLE DE JEU



Avec une salle de jeu, les enfants auront de la place pour jouer et vous pour recevoir vos amis. Le prix comprend les murs, l'isolation, le système électrique, les conduits de chauffage et votre choix du lambrisage, du plafond et du plancher. 12 x 18 pi. AUSSI PEU QUE

\$1296

VOYEZ LA VIE EN ROSE AVEC UNE NOUVELLE CUISINE ET UNE 2ème SALLE DE BAINS



CUISINE

Offrez à votre famille une cuisine nouvelle facile à entretenir. Grand choix de finis pour les armoires et de dessus de comptoirs.

AUSSI PEU QUE **\$499**



SALLE DE BAINS

C'est certainement le moment d'ajouter cette 2ème salle de bains. Grand choix de modèles et de lampes de couleur.

AUSSI PEU QUE **\$699**

NOUS NETTOYERONS ET PEINDRONS VOTRE MAISON POUR QUELQUES CENTS DU PIED CARRÉ

COCHÉZ SELON VOS BESOINS
Rajouts • Salle de jeu • cuisines • salle de bain • garages • toit • menuiserie • dorures • travaux de ciment • fenêtres et revêtement d'aluminium.

FINANCEMENT
Facilités de paiement à d'excellentes conditions, si désiré. 1er paiement dans 3 mois.

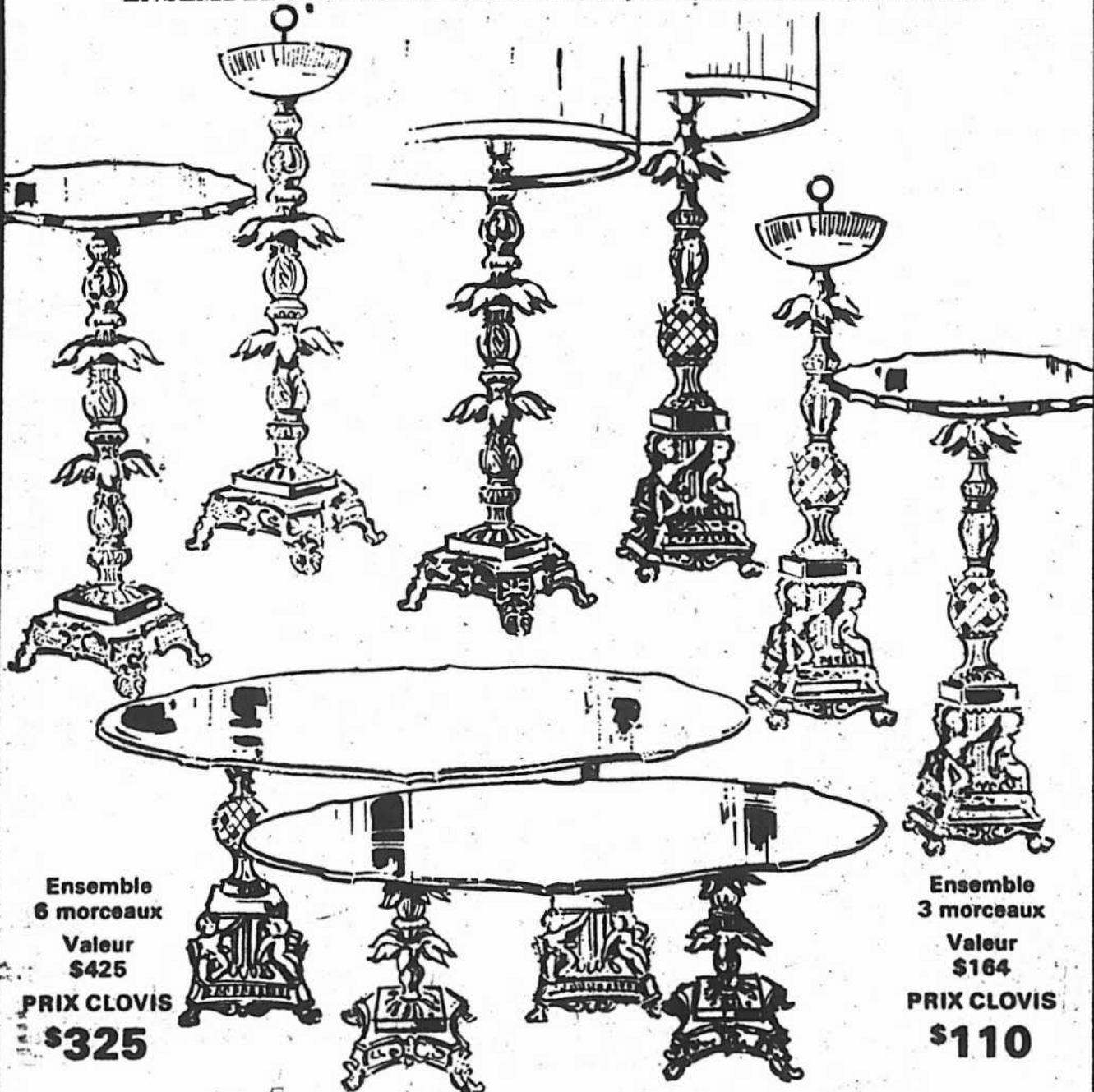
TOUS TRAVAUX GARANTIS ESTIMATIONS GRATUITES



le service de rénovation métropolitain **482-0600**

CLOVIS

ENSEMBLE DE TABLES DE MARBRE, LAMPES ET CENDRIERS



Ensemble 6 morceaux

Valeur \$425

PRIX CLOVIS \$325

Ensemble 3 morceaux

Valeur \$164

PRIX CLOVIS \$110

L'ensemble six morceaux comprend une table à café ovale 48" à dessus de marbre, deux tables de bout à dessus de marbre, deux lampes de table et un cendrier. L'ensemble trois morceaux comprend une table de bout, une lampe de table et un cendrier.



CLOVIS
LTÉE

6924, rue ST-HUBERT 276-2621 1126 est, MT-ROYAL 527-1261

5001, rue WELLINGTON 766-4333

la bonne table

Jouez avec le feu... du barbecue

Les grillades en plein air sont faciles à réussir. Le cuisinier moderne doit d'abord maîtriser l'art de faire un feu, de le maintenir et de contrôler la chaleur. Les Services consultatifs de l'alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada recommandent de procéder de la façon suivante:

Préparation du feu

Couvrez le fond d'un grill portatif d'une feuille d'aluminium et d'une couche de gravier d'un pouce d'épaisseur. Cela protège le grill, facilite le nettoyage, assure la ventilation nécessaire pour le feu et réfléchit la chaleur, épargnant ainsi le combustible. Disposez des briquettes de charbon de bois sur le fond du grill en une pyramide d'environ 12 pouces de diamètre et de 5 à 6 pouces de hauteur. Morceaux, briquettes. Commencez la cuisson sont aussi de bons combusti-

bles. Allumez le feu avec de l'essence d'allumage et laissez couvrir de 30 à 40 minutes. Commencez la cuisson lorsque les briquettes sont couvertes de cendre grise.

● **Cuisson sur le grill** — Étalez les briquettes en les espaçant de 1/2 à 3/4 de pouce, autrement la flamme monterait si le gras dégoutte sur le feu.

● **Cuisson à la broche** — Repoussez les briquettes vers l'arrière du grill. Placez sous la broche une lèche-frite en aluminium ou une feuille d'aluminium épais afin de recueillir le jus.

L'épaisseur de la viande, l'intensité du feu, la distance des briquettes, la température et le vent peuvent influencer la durée totale de cuisson. Un jour froid ou venteux, vous pouvez mettre le grill plus près du charbon.

Utilisez de préférence des pièces de viande tendre d'au moins un pouce d'épaisseur.

Marinez la viande pour rehausser sa saveur ou posez des herbes odorantes sur la braise directement: thym, romarin, marjolaine, sarriette. La fumée donne un goût plus discret, plus diffus que le contact direct de l'arôme sur l'aliment.

Un excès de gras sur le charbon provoque des flambées, mais un peu de gras fumant donne sa saveur à la viande barbecue. Enlevez donc une partie du gras, mais pas tout. Il est aussi recommandé de graisser le grill pour empêcher la viande d'y adhérer.

Plusieurs coupes de porc se prêtent bien à la cuisson sur le grill: mentionnons les côtelettes de porc frais, les côtes levées ou spareribs, les saucisses, les biftecks de jambon fumé, le saucisson de Bologne.

Lors des prochaines grillades en plein air, pourquoi ne pas songer à les badigeonner

de marinade tièdes ou de sauce barbecue vers la fin de la cuisson? Surtout n'oubliez pas: soyez prudent... en jouant avec le feu!

MARINADE

1/4 tasse d'huile
1/2 tasse de vinaigre ou de jus de citron
1/4 tasse d'oignon haché
1 gousse d'ail écrasée
1 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de moutarde sèche
Assaisonnements (voir ci-dessous)

Mélanger tous les ingrédients dans un bocal et agiter fortement. Verser sur viandes ou volailles et laisser reposer 1 heure ou toute une nuit au réfrigérateur en remuant occasionnellement.

Quantité: environ 1 1/4 tasse — suffit à mariner 2 livres de viande ou volaille.

Assaisonnements: pour le bœuf: 2 c. à table de sauce worcestershire et 1/2 c. à thé d'origan; pour l'agneau: 1 c.

à thé de poudre de cari; pour le porc: 2 c. à table de sauce worcestershire, 1 c. à thé de sauge et 1/4 tasse de sauce soya pour la volaille et le veau: 1/2 c. à thé de paprika, 1/4 c. à thé de sauge, de sarriette et de thym.

SAUCE BARBECUE

4 tasses de tomates pelées, en dés OU
1 boîte (28 onces) de tomates
1/2 tasse de vinaigre
1/4 tasse d'oignon haché
1 gousse d'ail écrasée
2 c. à table de cassonade
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de paprika
1 c. à table de sauce worcestershire
1 c. à table de raifort
1/2 c. à thé de poudre chili

Mélanger tous les ingrédients et mijoter à découvert pour épaissir en remuant régulièrement, environ 40 minutes, en badigeonnant la viande vers la fin de la cuisson. Quantité: environ 3 tasses.

Variez sauces et salades!

Si vous souhaitez que vos salades aient tout le succès qu'elles méritent voici quelques petits trucs.

Tout d'abord, soyez difficile: choisissez la sauce à salade qui convient parfaitement. Dans le cas de salade verte, n'ajoutez la sauce qu'à la toute dernière minute. Réfrigérez les bols ou les assiettes à salade: le croquant de la salade durera plus longtemps. Soignez les détails: il faut un petit effort pour couper le cantaloup en zigzag ou pour briser la laitue du bout des doigts, mais vous verrez comme l'allure de vos salades vous récompensera. Variez les sortes de légumes feuillus, ne vous res-

treignez pas à la laitue en pomme.

1 tasse de pois cuits
1/2 tasse de céleri tranché
1/4 tasse de piment vert, en dés
2 c. à table d'oignon haché fin
1/4 tasse de cornichons sucrés, hachés
2 tasses de jambon cuit, en dés
3 oeufs cuits dur, hachés
1/2 tasse de mayonnaise

Mélanger légumes et cornichons. Réfrigérer séparément légumes, jambon et oeufs. Au moment de servir, mélanger tous les ingrédients, y compris la mayonnaise. 6 portions.

SAUCE LIMETTE

1/4 c. à thé de zeste de lime râpé
1/2 t. de jus de lime
1/2 t. de miel
1/4 c. à thé de sel
1/4 t. d'huile à salade
1/4 c. à thé de paprika
1/4 c. à thé de moutarde préparée
1/2 c. à thé de sel

Mélanger tous les ingrédients en les plaçant dans un malaxeur électrique. Laisser attendre au réfrigérateur.

Battre vigoureusement au moment de servir. (cette recette donne une tasse de sauce). Servir avec une salade de fruit.

Pot-pourri

Pain à l'oignon fromagé

1 gros pain français, non tranché
1/2 lb de beurre, ramolli
1/2 c. à thé de sel d'oignon
1/4 tasse de cheddar, râpé
— Trancher le pain sans toutefois traverser la croûte inférieure.

— Fouetter les trois autres ingrédients jusqu'à homogénéité.

— Tartiner soigneusement les entailles du pain de ce beurre aromatisé.

— Envelopper d'une feuille d'aluminium et mettre au four, à 300°F, pendant 20 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit chaud.

Dessert aux fraises

Les FRAISES A LA ROMANOFF constituent un autre dessert d'une élégance raffinée, mais d'une simplicité enfantine à confectionner. Un petit truc pour bien les réussir: laisser ramollir la crème glacée environ une demi-heure avant de la lier à la crème fouettée. L'amalgame sera beaucoup plus facile à réaliser et la crème fouettée aura moins tendance à perdre de son volume. Si par bonheur vous avez du cointreau sous la main, n'hésitez pas à en parfumer les fraises, c'est vraiment ce qui parachève la distinction de ce dessert.

1 pinte de fraises fraîches, entières
1/2 tasse de sucre à glacer tamisé
3 c. à table de jus d'orange concentré, décongelé ou
3 c. à table de cointreau
1 c. à thé d'essence d'ananas
1 demi-tasse de crème à fouetter
1 chopine de glace à la vanille, ramollie

Laver, équeuter et couper les fraises en deux, moins quelques-unes pour garnir.

Saupoudrer de sucre à glacer; arroser de jus d'orange — ou de cointreau — et d'essence d'ananas. Réfrigérer pendant 1 heure et remuer à l'occasion. Fouetter la crème jusqu'à consistance moyennement ferme; incorporer la crème glacée ramollie en soulevant. Incorporer de la même manière les fraises dans ce mélange. Répartir délicatement dans des coupes et garnir de fraises entières. Servir au goût, accompagné de biscuits au chocolat. (De 8 à 10 portions).

Tarte glacée moka

1/4 tasse de chapelure de biscuits secs au chocolat
1/2 tasse de pacanes hachées
1/4 tasse de cassonade légèrement pressée
1/4 tasse de beurre, fondu
1 pinte de crème glacée au café, ramollie
1/2 tasse de sauce à sundae au chocolat
2 c. à table de liqueur de café ou de chocolat (à volonté)

Mélanger la chapelure de biscuits, les pacanes, la cassonade et le beurre. Presser ce mélange dans le fond et autour des parois d'une assiette à tarte de 9 po. Réfrigérer. Étaler la crème glacée à l'aide d'une cuillère dans le fond de tarte refroidi; bien envelopper dans du papier d'aluminium et congeler. Déposer au réfrigérateur une demi-heure avant de servir. Mélanger la sauce à sundae et la liqueur. Au moment de servir, couper la tarte en portions et arroser chacune de sauce. (De 6 à 8 portions)

Langelier Valiquette

NOUVEAUX
COURS DE
GUITARE
POUR DÉBUTANTS



* INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT POUR LES
COURS DE JUILLET

* COURS AMÉLIORÉS
ET RAPIDES DE
YAMAHA

LANGELIER-VALIQUETTE LTÉE
510 STE-CATHERINE EST,
MONTREAL
TÉL.: 842-8811



Repas-vacances vite faits

Juillet est le mois de la détente et des vacances. Pourquoi se fatiguer, pourquoi se tenir près du fourneau de longues heures? Une cuisine vite faite, des repas-vacances, c'est possible. Nous vous en donnons ici la preuve!

Crevettes à la chinoise

1 livre de crevettes congelées décortiquées
1/4 t. de sucre brun
2 c. à soupe de fécule de maïs

1/2 c. à thé de sel
1/4 t. de vinaigre
1 c. à soupe de sauce soya

1/2 c. à thé de gingembre en poudre
1 t. d'ananas en morceaux, égouttés
1 piment vert coupé en lanières
1 oignon moyen

— Vérifiez les crevettes et les nettoyer au besoin. Les plonger dans de l'eau bouillante contenant des épices (une cuillerée à soupe par pinte d'eau). Laisser cuire de 1 à 3 minutes. Egoutter les crustacés; réserver.

— Mélanger le sucre brun, la fécule de maïs et le sel; délayer avec le gingembre, la sauce soya et le jus des ananas; ajouter

le gingembre. Faire cuire sur feu doux en remuant continuellement jusqu'à ce que cette préparation épaississe légèrement.

— Ajouter les languettes de piment vert, l'oignon découpé en rondelles et détaché en anneaux, l'ananas égoutté. Poursuivre la cuisson de deux à trois minutes.

— Au dernier moment, ajouter les crevettes, les réchauffer lentement en remuant, continuellement; servir aussitôt avec du riz.

NB — Ce plat rapidement préparé peut servir quatre personnes.

Départs à toutes les heures vers

OTTAWA et QUÉBEC

TOUS LES JOURS
MONTREAL de 6 a.m. à 10 p.m.
QUÉBEC:
MONTREAL de 7 a.m. à minuit.
OTTAWA*:

Tarifs les plus bas! Service le plus rapide d'un centre-ville à l'autre!

Voyageur



Renseignements et billets
Terminus Voyageur, 505, boul. de Maisonneuve est. Téléphone: 842-2281.

* Certains autobus à destination d'Ottawa prennent et déposent les voyageurs dans la banlieue ouest. Renseignements: 842-2281.

système d'aspirateur central
\$449⁰⁰ et plus taxes incluses.

Imaginez! Avec le système d'Aspirateur Central, il vous suffira de 3 ou 4 prises murales pour nettoyer votre maison du sous-sol au grenier. Insérez le boyau de 30 pieds, et le tour est joué — la poussière est aspirée rapidement et SANS bruit vers le sous-sol. Et n'oubliez pas, le système d'Aspirateur Central est garanti pour un an, et est muni d'un moteur fabriqué par

Black & Decker

ASSUREZ-VOUS QUE C'EST UN SYSTÈME BLACK & DECKER

IMPERIAL DECORATIVE HARDWARE
1325 ave. Greene, Montréal, 933-1184
(3 rues à l'ouest d'Atwater)

Veuillez me faire parvenir sans frais ni engagement votre brochure détaillée sur le Système d'Aspirateur Central.

Nom: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ TEL: _____

Le café dégusté par des aveugles

Aline Landry perdit la vue il y a 10 ans dans un accident de la route. Aujourd'hui, avec quatre autres aveugles, elle gagne \$3 l'heure à déguster du café.

Ces emplois furent créés après une étude-pilote d'une durée de six mois, menée conjointement par l'Institut canadien des aveugles et la société de produits alimentaires General Foods Limited.

Employés cinq heures par jour, cinq jours par semaine, les cinq dégustateurs font aujourd'hui partie de l'équipe de contrôle de la qualité du produit à l'usine.

L'idée germa lorsque Ray Waring, directeur de recherche pour General Foods, lut quelque part que les brasseurs péruviens et les fabricants de jus d'orange de Floride employaient des aveugles comme dégustateurs.

M. Waring fit appel à l'Institut national des aveugles qui choisit, parmi 20 personnes, six candidats pour une étude-pilote. Un candidat ne put s'adapter, mais les cinq autres se révélèrent "excellents dans leur évaluation gustative", tant individuellement qu'en équipe.

Les aveugles n'ont pas né-

cessairement des papilles gustatives plus développées que quiconque, mais leur jugement est plus sûr, selon Gerry Steels, directeur de la qualité à General Foods, parce qu'ils "s'efforcent consciemment de faire un bon travail".

Moins distraits

"Ils sont moins distraits et ne trouvent pas le travail aussi ennuyant parce qu'ils sont fiers de faire valoir leurs talents," dit-il.

Au travail, les dégustateurs tâtent sans avaler divers mélanges de café, à raison de cinq heures par jour: après cela, leurs papilles deviennent moins sensibles. Les cinq aveugles sont maintenant chargés de tous les tests de qualité, auparavant assurés par des équipes qui se relayaient parmi les 560 employés de l'usine.

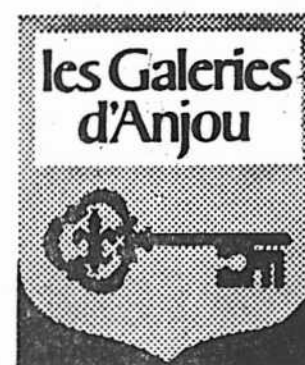
Fort de ce succès, l'Institut songe à étendre son programme de formation à d'autres domaines, tels que brasseries, dans la région de Montréal.

Pour Mme Landry et ses collègues, l'emploi de dégustateur, signifie l'abandon de tâches mineures.

boutique·mode DUPUIS pour elle

6500 Plaza Saint-Hubert et

Galeries d'Anjou. Magasins climatisés



PLACE NETTE... AVANT L'AUTOMNE

SOLDES FIN D'ÉTÉ

50% ET PLUS DE RABAIS

ET TOUJOURS LE CHOIX, LA QUALITÉ

Vente sens dessus dessous des affaires renversantes

4 jours extraordinaires

Bijoux d'été.
Ord. 1.00 à 3.50 **.50 à 1.75**

Jupon soutien-gorge, bikini, culotte extensible Wonder Bra.
Ord. 2.50 à 10.00 **1.00 à 5.00**

Lingerie pour dames.
Ord. 10.00 à 35.00 **5.00 à 17.50**

Vêtements sport pour enfants et adolescentes.
Ord. 3.50 à 7.00 **1.75 à 3.50**

4 jours d'économies

Sacs à main de paille ou de cuir.
Ord. 8.00 à 40.00 **4.00 à 20.00**

Souliers toutes saisons pour dames.
Ord. 16.00 à 26.00 **7.99**

Manteaux pour dames
Ord. 60.00 à 135.00 **30.00 à 67.00**

Manteaux junior.
Ord. 50.00 à 80.00 **25.00 à 40.00**

Robes printemps-été pour dames.
Ord. 16.00 à 60.00 **8.00 à 30.00**

Robes junior.
Ord. 20.00 à 60.00 **10.00 à 30.00**

Chandails de coton et chemises de jersey.
Ord. 10.00 à 14.00 **5.00 à 7.00**

Vêtements sport pour dames et junior.
Ord. 15.00 à 30.00 **7.50 à 15.00**

Plusieurs autres aubaines à 50% et plus de rabais ne sont pas annoncées.
Toutes ventes finales à ces bas prix.
Aucune commande téléphonique n'est acceptée.

MERCREDI — JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

Psycho-test

Etes-vous un bon père de famille?

(AFP) — C'est à vous, Monsieur, que ce test est destiné et nous pensons qu'il répond, sans doute, à une question que vous vous êtes posée parfois, en proie à certains scrupules inévitables, en un temps où la jeunesse de votre univers pose, à leurs aînés, des problèmes de plus en plus complexes...

Nous avons limité à deux aspects de la psychologie du

chef de famille, les réactions différenciées qu'ont étudiées les sociologues de notre époque, soucieux d'établir une hiérarchie des valeurs et d'utiles déductions susceptibles d'éclairer éducateurs et parents.

Notre questionnaire se répartira en deux catégories en lesquelles il vous sera possible de reconnaître vos tendances respectives. Si vous

avez obtenu, en répondant en (A) et (B) à un équilibre de réponses affirmatives, vous en tirez vous-même une conclusion simple et verrez apparaître les éléments indicatifs d'une troisième catégorie empruntant à l'une et à l'autre de celles que nous avons indiquées, l'essentiel d'une personnalité qui serait votre en l'occurrence.

Chiffrez vos réponses comme suit: "OUI ou EXACT" = 2. "NI OUI NI NON" = 1. "NON" = 0.

(A)

1—En choisissant la campagne de votre existence, étiez-vous guidé par le sentiment bien arrêté de fonder une famille selon les meilleures traditions et votre situation matérielle pouvait-elle vous permettre d'assumer, en conséquence, cette grave responsabilité?

2—En principe, et toujours à l'origine de votre mariage, étiez-vous décidé à assurer à vos futurs enfants outre le choix d'une profession et de sûres perspectives d'avenir, toutes les satisfactions possibles qui, peut-être, vous avaient été refusées dans votre enfance et votre adolescence?

3—Ne vous êtes-vous jamais opposé à de coûteux achats (jouets, vêtements notamment) même s'ils exigeaient de votre part de sérieux sacrifices?

4—Si votre enfant se plaint à vous de la sévérité d'un professeur et que ses notes scolaires soient plutôt médiocres, êtes-vous incliné à accuser le dit professeur, d'être trop rigoureux et de ne point reconnaître "l'intelligence" et les "brillantes dispositions" que vous croyez devoir attribuer à votre héritier?

5—Si, dans un bref accès de colère ou de nervosité vous administrez une correction légère ou infligez une punition au "cher petit", êtes-vous aussitôt en proie à des regrets qui vous incitent à accorder n'importe quelle fantaisie insolite ou à satisfaire des caprices auxquels — tout de même — vous vous seriez refusé en d'autres circonstances?

6—Constatant dans le monde actuel ou dans votre entourage les excès et les violences d'une certaine

jeunesse, vous dites-vous, qu'en ce qui vous concerne, vos enfants à vous ne sauraient commettre des fautes que vous réprouvez chez les autres?

7—Pensez-vous que vos enfants se confient à vous intégralement et que rien de leur vie, hors le domicile familial, ne vous échappe, parce que vous avez su établir, depuis l'âge le plus tendre, une sorte de "camaraderie" et de libres rapports entre eux et vous?

8—Y a-t-il totale harmonie entre votre épouse et vous au sujet de l'éducation que vous entendez donner — et non imposer — à vos enfants?

9—Ou bien, parfois, arrive-t-il à votre compagnie de vous reprocher certaines faiblesses ou de "fermer les yeux" — involontairement ou non — à l'égard de fautes ou d'agissements que votre privilège de chef de famille devrait condamner?

10—Vous êtes-vous posé la question suivante: "Je ne lui (ou leur) impose aucune restriction, je donne tout ce que je peux donner, mais que fait-il (ou que font-ils) de cet argent que je prodigue sans compter et qui me coûte à moi tant de peine ou de soucis?"

11—Reconnaissez-vous, de temps à autre, qu'en dépit de vos largesses, de votre indulgence et de votre "compréhension totale", vos enfants ne sont "jamais satisfaits" et que leurs exigences ne cessent de croître sans pour cela apporter remède à une inquiétude ou une instabilité que vous constatez sans pouvoir en déceler l'origine exacte?

12—Enfin, vous arrive-t-il de constater l'extrême précocité des instincts, des tendances, dont font preuve vos enfants, en songeant: "De mon temps, je n'étais pas ainsi, c'est vraiment bizarre!" sans aller plus loin en une étude que vous pourriez approfondir!

TOTAL.....

(B)

1—Pensez-vous que le rôle de père de famille implique une clairvoyance soutenue et que, le cas

échéant, une certaine sévérité est de rigueur, en ce qui concerne des principes que l'on ne saurait transgresser sous peine de porter atteinte à l'ordre indispensable qui doit régir les sociétés humaines?

2—Vous appliquez-vous à donner à vos enfants l'exemple d'une rigoureuse honnêteté, d'une inflexible loyauté à l'égard d'autrui?

3—Si d'aventure, la campagne de votre existence est susceptible de faiblesse — voire d'indulgence — complétée à l'égard de vos enfants — vous attachez-vous à lui démontrer lucidement qu'elle commet des erreurs dont les conséquences pourraient être gravement préjudiciables?

4—Constatez-vous impartialement que vos enfants accordent à vos opinions ou principes, respect et considération, suivant les circonstances, et que, dans une certaine mesure, ils se sont engagés dans la voie que vous avez cru devoir leur tracer dès la prime jeunesse?

5—Eprouvez-vous fréquemment une véritable angoisse à la pensée que vos enfants pourraient être "contaminés" par les excès et les désordres que vous constatez dans le monde ou dans votre entourage?

6—En conséquence, vous ingérez-vous à mettre vos enfants en garde contre des manifestations de révolte anarchique susceptibles de détruire les structures sociales et les bases de la société à laquelle vous appartenez?

7—Estimez-vous que le choix d'une profession ou d'un métier sont sujets à de sérieuses réflexions et qu'une orientation, quelle qu'elle soit en ce domaine, peut être sinon déterminée — mais du moins indiquée dès l'enfance, selon les aptitudes qu'une étude perspicace a pu vous révéler?

8—Bien qu'il s'agisse de vos enfants, avez-vous délibérément écarté illusions ou rêves trop ambitieux qui vous sont apparus, dès le départ, comme autant de prétentions injustifiées?

9—Tenez-vous à être clairement renseigné sur l'emploi du temps de vos enfants, parvenus au stade de l'adolescence, en dehors du domicile familial?

10—Si vous avez une fille, estimez-vous qu'il est indispensable qu'elle respecte des principes que l'on a tendance, aujourd'hui, à juger comme "périmés"?

11—Avez-vous inculqué à vos enfants, dès la prime jeunesse, le sens d'une économie imposée par une situation matérielle dont l'équilibre est nécessaire, et les rudiments d'une prévoyance à laquelle, qu'on le veuille ou non, on est obligé de s'astreindre en des temps menacés par d'imprévisibles événements extérieurs?

12—Enfin, avez-vous su, sagement, inspirer à vos enfants, le respect de la liberté d'autrui, l'indignation contre les actes d'agressivité et les expéditions meurtrières destinées à s'enrichir aux dépens de nations insuffisamment armées ou appauvries?

TOTAL.....

Résultats (A)

Un total de 18 à 22 points vous procure peut-être le sentiment d'être un père exemplaire selon vos concepts... Or, votre bonne volonté, votre générosité — et il faut bien le dire — vos faiblesses, ne peuvent vous permettre d'atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé: combler de la plus tendre enfance, vos enfants ne sont pas plus heureux pour autant! L'apprentissage de la vie les confronte, à partir de l'adolescence, à d'innombrables difficultés auxquelles vous ne pouvez remédier et qui provoquent chez eux malaise et inquiétude.

Un résultat de 8 à 16 points vous permet (souhaitons-le) d'user d'une autorité qui inspirera à vos enfants respect et modération.

...De 0 à 8 points, sans doute découvririez-vous dans la catégorie (B) de nombreuses analogies qui vous renseignent sur le sens exact de la responsabilité attribuée au chef de famille qui se veut tel.

Résultats (B)

Si vous avez obtenu un total de 18 à 22 points, vous représentez le chef de famille immuable selon les concepts qui régissent les structures stables de la société hu-

maine... Vous êtes resté fidèle à des traditions anciennes, certes, mais fort respectables. Espérons que vous serez écouté!

De 8 à 16 points, votre résultat justifie un louable équilibre de la raison et de l'affection profonde que vous portez à vos enfants: vous

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une vitalité impétueuse et ils devront s'accorder des moments de liberté qui leur permettront de s'ébattre selon leurs besoins physiques et leur goût de l'indépendance. Ils sauront faire valoir leur personnalité, de plus ils auront un esprit créateur.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Belier

Vous serez l'objet d'une suggestion dont il vaudra mieux ne pas tenir compte afin d'éviter d'être déçu. Ne vous laissez pas aller à la fantaisie. Réfléchissez avant d'agir. Réglez méthodiquement votre emploi du temps afin de faciliter votre travail.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Taureau

Vous aurez l'occasion d'effectuer une bonne opération financière ou d'avoir un entretien prometteur avec un interlocuteur influent. Un problème d'ordre domestique vous préoccupera.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Gémeaux

Abstenez-vous de prendre à cœur tout ce que l'on dit sur votre caractère. Adaptez-vous plutôt aux circonstances. Grâce à la complaisance de votre entourage, vous réaliserez plusieurs de vos désirs.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Cancer

Ne vous imposez pas de trop grands efforts: votre santé pourrait en pâtir. Ne perdez pas confiance, même si tout ne va pas selon vos désirs. D'heureuses circonstances ne tarderont pas à vous reconforter.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Lion

Vous êtes entouré d'affections et d'amitiés sur lesquelles vous pouvez compter. Tenez-vous sur vos gardes. Vous êtes exposé à une grosse perte de temps à cause de certaines influences regrettables.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Vierge

Un de vos amis vous com-

munique une précieuse information. Votre jugement vous inspirera une tactique dont les effets seront réconfortants. Veillez à ne pas déplaire à des personnes qui ont les moyens de vous faire du tort.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Balance

Une circonstance vous favorisera pécuniairement, mais tout n'ira pas selon vos désirs dans votre vie domestique. Mettez-y du vôtre pour éviter des complications.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Scorpion

On vous fera une suggestion dont il vaudra mieux ne pas tenir compte afin d'éviter d'être déçu. Ne vous laissez pas aller à la fantaisie. Réfléchissez avant d'agir. Réglez méthodiquement votre emploi du temps afin de faciliter votre travail.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Sagittaire

Les événements vous inspireront pour régler une affaire personnelle. Séparez les questions se rapportant à vos obligations sociales de celles ayant trait à vos intérêts personnels.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Capricorne

Vous apprendrez une nouvelle qui vous incitera à modifier un de vos projets. Méfiez-vous de votre impulsivité. Elle pourrait vous jouer de mauvais tours. Tenez-vous-en à vos occupations habituelles, plutôt que de chercher à réaliser des projets incertains.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Verseau

Des obstacles gêneront la marche de certaines affaires. Vous arrangerez les choses en tenant compte des conseils d'un de vos proches. Evitez les discussions susceptibles de dégénérer en disputes.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Poissons

Vous apprendrez une nouvelle qui vous incitera à modifier un de vos projets. Méfiez-vous de votre impulsivité. Elle pourrait vous jouer de mauvais tours. Tenez-vous-en à vos occupations habituelles, plutôt que de chercher à réaliser des projets incertains.



glanés par Lyse Rossignol collaboration spéciale

Les trucs du chef

• Avez-vous déjà essayé d'ajouter une cuillerée à thé de cognac, kirch, brandy, cointreau ou autre liqueur fine à votre glaçage de gâteau? C'est délicieux. Vous préparez votre glaçage comme à l'habitude, sauf que vous remplacez une cuillerée à thé de liquide (eau, lait, crème) par la liqueur.

• Quelle malchance! Le dessus de votre gâteau a brûlé. N'enlevez pas la partie brûlée en sortant le gâteau du four: vous risquez que le tout s'émiette. Laissez refroidir complètement. Otez la partie brûlée. A la place, étendez un peu de confiture d'abricots, de fraises, framboises ou autre. Ensuite, saupoudrez abondamment du sucre à glacer. Votre gâteau sera excellent. D'ailleurs, même si votre gâteau n'est pas brûlé, si vous voulez un glaçage vite fait et succulent, étalez de la confiture et ensuite du sucre en poudre.

• Une autre façon rapide: faites chauffer quatre cuillerées à soupe de lait, ajoutez deux cuillerées à soupe de sucre en poudre. Mélangez bien jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Cinq minutes avant la fin de la cuisson, retirez le gâteau du four. Badigeonnez-le avec ce mélange et repassez-le au four pendant quelques instants. C'est merveilleux pour ceux qui n'aiment pas les crèmes épaisses.

• Vous voulez dégraisser un bouillon en vitesse? Retirez-en d'abord la viande de cuisson. Prenez ensuite de cinq à six cubes de glace et plongez-les dans le bouillon. Les glaçons amèneront le gras en boule, à la surface. Il sera alors facile de l'en retirer.

• Vous aimez présenter des pommes de terre rondes et blanches. Pour qu'elles ne noircissent pas à la cuisson, ajoutez une cuillerée à soupe de vinaigre à l'eau de cuisson. Ne craignez rien, elles n'auront aucun goût acide.



299938

3130315

400716

722

1

2

3

4

1

2

3

4

5

Vous prenez des vacances dans l'Ouest cet été?

Confiez-vous à RESERVEC II.

C'est le meilleur système de réservation au Canada et il est exclusif à Air Canada. Il suffit de l'utiliser une fois pour comprendre jusqu'à quel point il est rapide, complet et pas compliqué du tout.

Air Canada dessert tellement de villes canadiennes et son horaire est tellement complet que ce système s'imposait. C'est l'utilisation de l'ordinateur au service des Canadiens qui voyagent par avion au pays.

Si vous voulez qu'Air Canada s'occupe de réserver une auto à destination, une chambre

d'hôtel ou si vous voulez connaître les heures de départ et d'arrivée de ses vols à Winnipeg, Calgary ou ailleurs, les différents tarifs disponibles, RESERVEC II vous donnera en quelques secondes les réponses recherchées et emmagasiner toutes les données fidèlement. Si vous suivez une diète sans sel, il suffira de le mentionner et le repas servi à bord ne comportera aucun sel... tel que demandé. Vous ne savez pas si vous pouvez emmener votre caniche? Demandez-le à RESERVEC II, il a réponse à tout... ou presque. C'est le point de départ par excellence.

Mais ce n'est pas tout, en plus de RESERVEC II, cet été, tous les jours, Air Canada relie Montréal à Vancouver, en 747, en passant par Toronto. Votre 747 est si spacieux que vous vous croiriez dans une salle de spectacle. De fait, on y projette d'excellents films en français.

Vous allez dans l'Ouest cet été? Voyez votre agent de voyage ou appelez-nous à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Vous verrez; RESERVEC II peut tout faire pour vous, sauf boucler vos valises!

AIR CANADA

"Ce qu'on est bien quand tu nous mènes!"



photo Keystone

Souplesse romantique

La souplesse du crêpe a permis à Miss Dior de réussir une robe de soirée très romantique de teinte vert menthe. Cette création réunit plusieurs caractéristiques de la mode

estivale : taille largement ceinturée, décolleté en V, manches bouffantes et hanches moulées. Une boucle négligemment nouée se niche au creux du décolleté...

à Noter

Tricentenaire des familles Bastien

Toutes les familles Bastien, et Beauvais, de la région des Trois-Rivières, Louiseville-Maskinongé, célèbrent le Tricentenaire du premier mariage de leurs ancêtres. Le 1er août 1971 à la basilique du Cap-de-la-Madeleine, une messe sera célébrée à 11 heures, et rencontre des familles à 2 heures de l'après-midi.

Pour renseignements : s'adresser à Lilliane et Ghislain Bastien, 2525 rue Valois, Montréal 403 aux numéros de téléphone suivants : 325-8329 — 845-6368 — 254-8291.

On fête le 14 juillet

L'Union Nationale Française organise cette année, à l'occasion de la Fête Nationale Française, deux bals qui auront lieu à partir de 20 h. 30 : les Mardi 13 et Mercredi 14. Juillet, dans sa grande salle de réception du 429, Avenue Viger, avec l'ensem-

ble Français Bernard Farayre.

Au cours de ces deux soirées des prix de présence seront distribués dont le plus important sera un voyage aller et retour MONTREAL-PARIS par avion. Prix d'entrée \$2.00 par personne, parc de stationnement gratuit, métro Champ-de-Mars.

Pour les femmes journalistes

Les femmes journalistes ont rendez-vous le mercredi, 14 juillet 1971, à 17 h. 30 au Restaurant Hélène de Champlain de l'Île Sainte-Hélène. Et c'est pas tout...

Monique Archambault, présidente du comité du programme, a organisé une visite à Terre des Hommes qui débutera au Pavillon américain, où nous pourrons saluer le retour de nos voisins d'outre-frontière. Nous serons ensuite reçues officiellement, dans le salon d'honneur, par la compagnie Pepsi-Cola... ne craignez rien, il y aura autre chose que du Pepsi...

A 19 heures, nous nous rendons au restaurant "Entre deux mers", du Pavillon des Provinces Atlantiques, pour y déguster le menu suivant : Coquetel de fruits de mer. Truite amandine, pommes

persillées, haricots verts au beurre noir.

Glace à la pistache et petits fours.

Vers 20 h. 30, nous irons visiter l'exposition Chagall, ancien Pavillon des Eglises chrétiennes, puis à 21 h. 15, le Palais des Arts, ancien Pavillon de la France, où M. François Zalloni sera notre hôte à un vin d'honneur gracieusement offert par la Ville de Montréal.

Pour celles qui ne voudront pas prolonger cette visite inoubliable, le tout sera terminé vers 22 h. 30.

Les déplacements se feront en ballade, du Restaurant Hélène de Champlain et retour au même endroit. Vous pourrez garer vos voitures dans le stationnement du restaurant.

Tout ce qui sera requis pour cette soirée qui s'annonce si bien, c'est :

1—Un coup de fil à Isabelle Girard, 748-8345, avant le mardi, 13 juillet.

2—La modeste somme de \$4.00 pour le dîner.

3—Beaucoup d'entrain, de joie et de bonne humeur... Venez nombreuses, vous ne le regretterez pas, souligne Mme Lorraine Trempe, présidente du Cercle des Journalistes de Montréal.

Contre la calvitie : la castration

LONDRES (Reuter) — Le seul remède à la calvitie est la castration, selon le dermatologue britannique P. J. Hare.

Dans un livre intitulé "Your skin and the body beautiful", qu'il vient de publier, le Dr Hare affirme que ce mal est héréditaire et sans remède, sauf... dans le cas des eunuques. Car ceux-ci ne perdent pas leurs cheveux même s'ils sont issus de familles de chauves.

Le spécialiste déconseille de frotter le cuir chevelu de produits rénovateurs, ou de se créer les cheveux.

Il ajoute que la croyance selon laquelle arracher des cheveux favorise la repousse et les raser les rend plus épais, est un mythe.

Des rapports aux gouvernements plutôt que des manifestations

EDMONTON (PC) — C'est en brandissant des rapports aux gouvernements plutôt que de s'en prendre aux hommes politiques que la Fédération internationale des femmes professionnelles et d'affaires préfère exprimer ses opinions.

La plupart des débats au congrès de la Fédération, la semaine dernière, ont porté sur des questions relatives au mouvement de libération des femmes, mais la méthode a été modifiée.

Les quelque 1,400 déléguées, dont l'âge moyen se rapproche plutôt de la cinquantaine que de la vingtaine comme dans le mouvement de libération des femmes, ont présenté des rapports démontrant qu'elles visent plutôt à forcer les gouvernements à poser des gestes sur le statut de la femme, l'éducation et la formation de la femme.

Mme Elena Mederos de Gonzales, conseillère au Fonds de l'Enfance des Nations unies, attachée au siège social de l'ONU à New York, a dit aux déléguées que l'éducation est un des points les plus importants du développement, aussi bien pour les femmes que pour le mieux-être du monde.

"L'éducation est un excellent moyen de compréhension dans la cause de la paix mondiale", a-t-elle précisé. "La différence entre le statut de la femme dans les pays

développés aussi bien que le statut de la femme dans les pays sous-développés est un défi que nous devons relever."

La Fédération a un rôle de leadership à jouer, a-t-elle ajouté, en recommandant aux déléguées "de faire tout ce qu'elles pourront pour l'éducation et la formation dans toutes les parties du monde."

L'étroite collaboration entre la Fédération et l'ONU a été également soulignée vendredi dans les rapports des représentantes de l'ONU. La Fédération possède en effet des représentantes qui font des travaux d'observation à New York et à Genève, jouissant d'un statut non gouvernemental, et elle est représentée dans plusieurs commissions.

"L'avancement des femmes grâce aux programmes et aux travaux des divers organismes de l'ONU, continue d'être la principale responsabilité de votre représentante", a dit Mme Esther Hymer, une des représentantes de la Fédération à l'ONU, dans son rapport.

"L'utilisation entière du potentiel féminin, les occasions nouvelles de formation, la poursuite des droits sociaux et économiques, le développement régional, la croissance économique, le commerce accru, un mode de vie plus élevé et un environnement sain dans lequel on peut y vivre et travailler, ont été

ajoutés à nos soucis habituels."

La Fédération a été fondée il y a 40 ans et représente maintenant 250,000 femmes dans 40 pays. Les décisions prises au congrès sont transmises aux fédérations membres qui doivent les mettre en œuvre dans leurs pays le plus tôt possible.

Au cours des séances tenues vendredi, les déléguées ont étudié et débattu des résolutions portant sur l'ONU

et ses commissions, recommandé à la Fédération d'instituer des fonds destinés aux bourses d'étude, encouragé la participation des femmes à la planification en tant que membres d'équipes de travail, fixé des objectifs d'ici à 1980 pour les entreprises des femmes et décidé de saisir les gouvernements nationaux des noms des femmes les plus qualifiées susceptibles d'occuper de hautes fonctions.

L'Ontario amende sa loi sur les garderies de jour

TORONTO (PC) — "Quelquefois, j'ai l'impression de vivre en cage." C'est ainsi que Marie Ball décrit la vie d'une mère de famille qui élève ses enfants à l'aide de la pension attribuée aux mères nécessiteuses.

Mme Marie Ball, âgée de 27 ans et séparée de son mari, rencontre un problème commun à plusieurs femmes. "On ne dispose d'aucune garderie dans la région et engager une gardienne me coûterait tout mon salaire si je travaillais."

C'est pourquoi elle reçoit la pension accordée aux mères nécessiteuses et elle déteste cela.

Pour Mme Ball et pour de

nombreuses femmes dans le même cas, l'annonce des amendements à la loi des garderies de jour, faite à l'Assemblée législative de l'Ontario, offre des espoirs d'une vie plus agréable.

Ces amendements signifient que le gouvernement de l'Ontario subventionnera à 50 pour cent la construction de nouvelles garderies et qu'il assumera 80 pour cent du coût de rénovation de vieux édifices qui seront aménagés en garderies.

Le gouvernement subventionnera également à 80 pour cent les municipalités qui entretiennent des garderies publiques ou privées ayant la charge de cinq enfants ou moins-en-dessous de 10 ans.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Des familles participent à un voyage-échange

Hier après-midi, cinq familles du Québec quittaient Dorval pour l'Alberta où elles séjourneront deux semaines. Ces vacances-échanges inter-provinciales, sont organisées pour la première fois, en ce qui concerne les familles; auparavant, seuls les étudiants en profitaient. Le projet-pilote a été mis sur pied par la Fédération des Unions de Famille

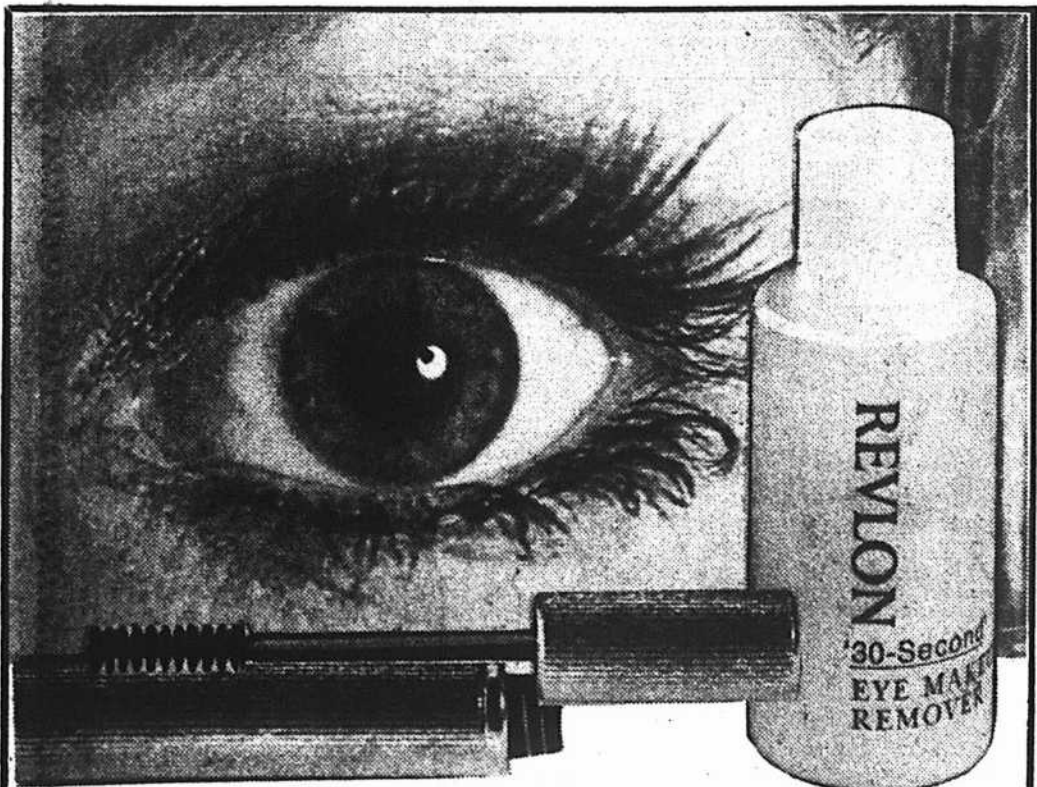
et subventionné en grande partie par un des organismes du Secrétariat d'Etat que dirige M. Gérard Pelletier. On voit ici deux couples et leurs enfants : M. et Mme Louis Bouchard de Kénogami (à gauche) et M. et Mme Jacques Terroux de St-Lambert.

SOULIERS DE HAUTE QUALITÉ
jusqu'à 50% de rabais

VENTE D'ÉTÉ
EXTRA SALLE

580 EST, STE-CATHERINE SORTIE BERRI
1 PLACE BONAVENTURE BONAVENTURE
LES GALERIES D'ANJOU VILLE D'ANJOU

TOUTES VENTES FINALES, PAS DE COMMANDES POSTALES NI TÉLÉPHONIQUES.



Offre de Revlon pour vos beaux yeux!
Mascara et démaquillant pour les yeux

Offre spéciale du fabricant

280

Soyez une beauté aux grands yeux cet été avec des cils ombrés de mascara pour les faire paraître plus fascinants. Noir ou brun au choix. Application facile à l'aide de la brosse spiralee. Et pour la fraîcheur du regard, vous recevrez, pendant cette offre spéciale, un flacon de démaquillant pour les yeux avec tout achat de mascara automatique. Il assure la douceur du regard et un maquillage-regard soigné. Flacon 1.6 oz.

EATON en ville (rez-de-chaussée),
Ville d'Anjou, Pointe-Claire, Rayon 216

EATON est juste au bout du fil: COMPOSEZ 842-9211

EATON

VENTE 4^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU 13 AU 17 JUILLET

2 MAGASINS
POUR VOUS SERVIR

● PROVISIONS ST-ANSELME
2262, RUE MONTGOMERY 524-6521

● PROVISIONS FAMILIALES
2019, RUE AYLWIN 524-6521



UN PÈRE, UNE MÈRE ET HUIT ENFANTS

BIÈRE (BIÈRE FROIDE 10¢ EN PLUS)

CIGARETTES
AU CARTON
RÉG. **\$4.44**
KING SIZE
10¢ EN PLUS

VADROUILLE À EAU
8 OZ **64¢**

"DELSIES"
MARGARINE
COLORÉE
lb **24¢**

50 LIVRETS
D'ALLUMETTES **14¢**

200 TUBES
À CIGARETTES
RÉG. 49¢
SPECIAL **36¢**

OUVERT DE 9:30 A.M. À 10 P.M.



Photo PC

Oh la la, quelle histoire!

La réalité dépasse la fiction... si on en juge par l'histoire que voici : Samir Fahmy Abdel Hady avait épousé au Caire, il y a trois ans, une jeune fille de 17 ans prénommée Fatna. Aussitôt après le mariage, l'époux quitta sa belle pour Toronto où il devait poursuivre des études universitaires. "Fatna était trop jeune pour me suivre; il fallait avant tout qu'elle termine ses études." Ce qu'elle fit! Et hier, débarquait à Toronto une Fatna diplômée qui venait rejoindre son mari! Sur la photo, les époux le jour du mariage.

Plan de vacances Berlitz®

Profitez des prix "soleil"
Comment faire? Téléphonez-nous.

288-3111

Cours de langues vivantes
Service de traduction

Montréal, 2055 Peel Tel.: 288-3111
Montréal, 50 Place Crémazie Tel.: 387-2566
St-Jean, 207 rue Richelieu Tel.: 346-6100
Ouvert en semaine jusqu'à 10 h p.m. — Le samedi jusqu'à 1 h p.m.

\$/ votre médecin vous parle

La durée de la vie

par le Dr T. R. VAN DELLEN
(collaboration spéciale)

La pensée du jour : Il n'y a pas d'homme plus malheureux que celui chez qui l'indécision est une habitude. — W. James.

Il est très intéressant de faire des spéculations sur la durée de la vie humaine. Plusieurs personnes croient que la vie devrait être plus longue qu'elle l'est, parce que le gens ne meurent pas de vieillesse mais d'une maladie ou d'un accident. Nous devrions vivre jusqu'à 100 ans si nous faisons des projections sur la durée possible de la vie de l'homme en la comparant à celle des autres mammifères. Les espèces animales (de la souris aux éléphants) vivent au moins cinq ou six fois la période de temps qu'elles ont pris pour atteindre leur maturité physique (pleine croissance). Un cheval, par exemple, grandit durant cinq ans et vit environ 25 ans. Les chiens atteignent leur pleine croissance en deux ans et vivent 12 ans; un chameau atteint sa maturité physique en 8 ans et vit jusqu'à 40 ans. Le roi des animaux se développe durant quatre ans et vit environ 20 ans.

Si on utilise cette formule, l'homme devient adulte à 20 ans et devrait, mais rarement y parvient-il, vivre jus-

qu'à 100 ans. D'autre part, les humains peuvent atteindre leur maturité physique avant 20 ans. Ce qui est déterminé au moyen de radiographies qui révèlent que le corps des os longs se réunit aux épiphyses ou extrémités de croissance. La maturité physique atteinte à 18 ans baisse la limite à 90 ans et si la personne atteint celle-ci à 16 ans, la limite tombe alors à 80 ans.

La formule n'est peut-être pas scientifique mais l'homme devrait quand même mieux se porter que les petits animaux. Plusieurs personnes atteignent 100 ans mais la majorité d'entre elles ont eu une belle vie si elles se rendent à 90 ans. Ce qui est particulièrement vrai pour les hommes. En toute probabilité plusieurs choses diminuent notre longévité. Parmi ces choses il y a les facteurs de l'environnement, comme les accidents, le régime alimentaire, la pollution, l'alcool, le tabac et les stress de la civilisation.

L'hérédité, toutefois, est le facteur le plus important de la longévité. Il y a de nombreuses statistiques qui prouvent qu'une personne née d'une souche qui a la vie longue vivra elle aussi jusqu'à un âge avancé, en autant nécessairement qu'elle meure d'une cause naturelle.

POM
prépare des
gâteaux.
Légers
et frais et
surtout délicieux.
Aux ananas,
aux cerises,
aux bananes
et à la
crème d'orange...
A saveur riche,
à fondre
dans la bouche.
Fudge au chocolat,
boule de neige,
marbré, épicé,
un gâteau
pour
tous les goûts.



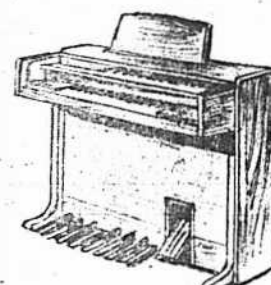
prépare plus de 30 sortes
de gâteaux toujours frais.

Des gâteaux...
délicieusement pratiques.

**SPÉCIAL
D'ÉTÉ**
LOCATION
D'ORGUES

\$3500

POUR 5 SEMAINES
LE TOUT
LIVRÉ À DOMICILE



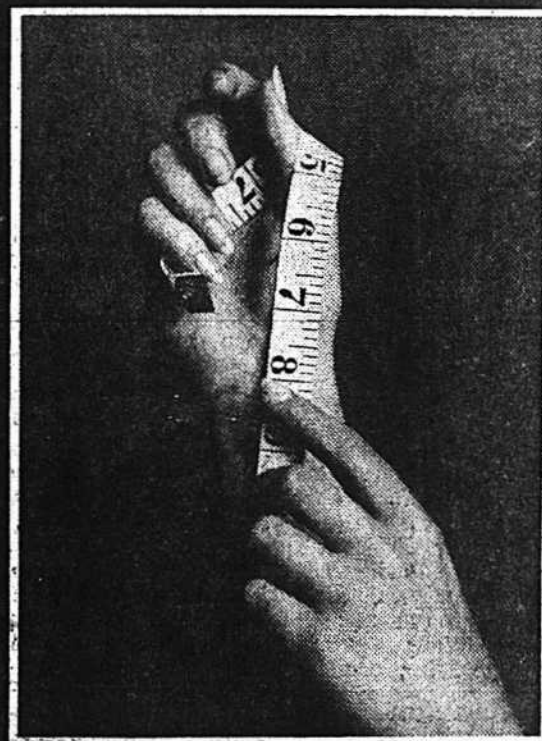
GRATIS

Cours d'orgue durant
toute la location

Inscrivez-vous
maintenant pour les
cours de juillet

LANGELIER-VALIQUETTE Ltée.
510, Ste-Catherine Est.
Montréal — Tel.: 842-8814

Pour maigrir instantanément, il y a un endroit,



mais un seul, Therma-Slim.

Des promesses en l'air, tout le monde peut en faire.

Mais si vous voulez perdre du poids INSTANTANÉMENT seul ThermaSlim peut vous le garantir.

Une dame de Montréal a en fait perdu un total de 22 POUCES PENDANT LA PREMIÈRE HEURE DE TRAITEMENT.

De nombreuses personnes ont perdu de la même façon entre 10 et 14 pouces, INSTANTANÉMENT, SANS EFFORT, avec la méthode unique ThermaSlim.

ThermaSlim est une méthode clinique à base de traitements combinés d'ultrasons et d'une crème médicamenteuse qui fait vraiment fondre les

excès de graisse.

Vous pouvez choisir les points spécifiques de votre corps où vous voulez diminuer, ThermaSlim peut littéralement remodeler votre taille, qui que vous soyez et quel que soit votre âge.

La méthode ThermaSlim est devenue un succès sur trois continents et des milliers de femmes peuvent le témoigner.

Et maintenant que ThermaSlim a ouvert une clinique au Canada, à Montréal, et bien les Canadiennes peuvent bénéficier de ce traitement efficace.

Pour garder la ligne, prenez un rendez-vous en téléphonant à 878-4551.

INTERNATIONAL LIMITED
therma-slim

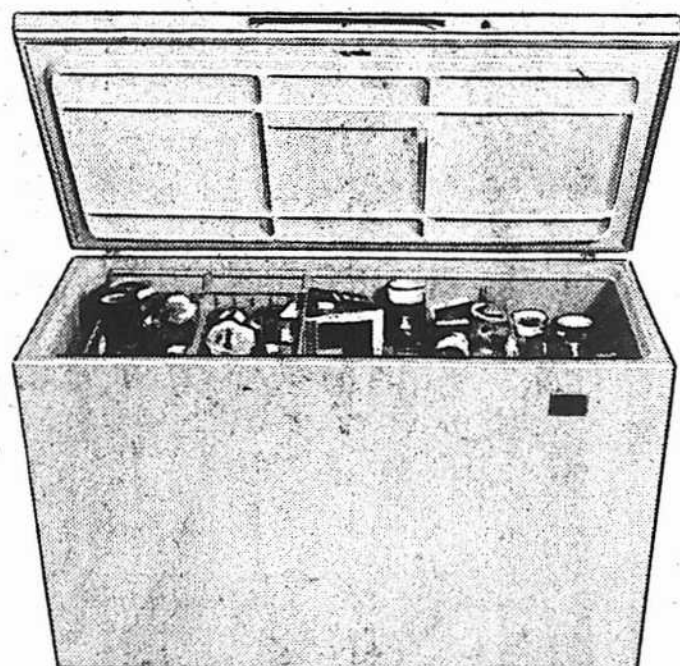
1170 Carré Beaver Hall [au coin de Dorchester]

878-4551

UN AUTRE "mardi bon spécial"

PLAN BUDGÉTAIRE FACILE • MISE DE CÔTÉ

EXCELLENT!
(et pas cher)



CONGÉLATEUR

BELANGER

en forme de coffre

MODÈLE BH-1944 — Capacité de 623 livres d'aliments. Volume total net: 17.8 pieds cubes. Hauteur: 37 1/2 po — longueur: 50 po — profondeur: 28 po. Fermeture hermétique à joints magnétiques. Serrure de sécurité. Panier métallique recouvert de vinyle. Lampe intérieure 15W. Voyant lumineux de fonctionnement.

NOTRE "MARDI BAS PRIX"

\$199

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES • LIVRAISON

gf gagnon
FRÈRES

1355 est, rue STE-CATHERINE 522-1850
2371 ouest, rue NOTRE-DAME 933-7395
6014 boul. MONK 766-8553
5035 avenue VERDUN 766-2323
3690 est, rue ONTARIO 526-2845
4060 rue MONSELET, Montréal-Nord 322-9350
1214 est, rue MONT-ROYAL 523-2169
DRUMMONDVILLE
440, ST-DAMASE 472-4393

Simpsons

Salon Elizabeth Arden



Pour votre beauté estivale
une jolie permanente
à partir de \$15 et plus

Confiez votre beauté à l'un de nos stylistes...
pour une nouvelle coiffure adaptée à votre per-
sonnalité. Profitez de cette offre incluant sham-
pooing, coupe de cheveux, permanente, mise en
plis et traitement pour conditionner vos
cheveux.

Pour rendez-vous composez
En ville 842-3241 Fairview 697-4870
Anjou 353-3300
Rayon 765 au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou.



PAR LISE MOREAU collaboration spéciale

Pourriez-vous me donner
les positions planétaires
d'une personne née le 1er no-
vembre 1931 à 4 heures A.M.
Ainsi que la façon de trouver
les aspects.

Mme Alice C.

Votre Soleil est à 218 de-
grés, la Lune à 105 degrés,
Neptune à 157 degrés, Pluton
à 112 degrés rétrograde, Ura-
nus à 16 degrés, Saturne à 287
degrés, Jupiter à 140 degrés,
Mars à 241 degrés, Vénus à
232 degrés, Mercure à 226 de-
grés. Votre ascendant est à 7
degrés de la Balance. Les
bons aspects sont quelques
fois la conjonction qui ne doit
pas être éloignée de plus de
10 degrés. Pour que la ren-
contre de deux planètes soit
bonne elle doit être de même
nature, par exemple Vénus et
Jupiter, si Mars est sur Sa-
turne c'est une conjonction
défavorable. Le trigone:
c'est-à-dire qu'une planète se
trouve à 120 degrés de diffé-
rence avec une autre planète
(l'écart peut aller jusqu'à 9
degrés.) Le Sextile soit 60
degrés. (l'écart peut aller
jusqu'à 4 degrés.) Le Semi-
Sextile 30 degrés, écart de 2
degrés. Les mauvais aspects
sont l'opposition soit 180 de-
grés séparant le zodiaque en
deux (l'écart peut-être de 9
degrés). Le Carré 90 degrés,
(l'écart peut être de 6 de-
grés). Le Semi-Carré, 45 de-
grés, (l'écart peut être de 2

degrés). Il y a également
d'autres aspects qui sont
moins importants tel le Quin-
conce et Sesqui-carré, plu-
sieurs astrologues n'en tien-
nent pas compte, je suis de
ceux-là.

J'achète quelques fois des
revues d'astrologie améri-
caines. Je ne comprends pas
tout, mais j'ai cru com-
prendre qu'ils faisaient le thème
de la ville de Washington
pour savoir la politique amé-
ricaine et faire des pré-
dictions. Est-ce possible?

Sûre de rien

Vous avez raison madame,
les perspectives et pré-
dictions relatives aux pays sont
faites selon le thème de ce
pays par rapport à ceux des
autres pays. Un astrologue
peut faire le thème d'un
pays, d'une société, d'une
maison de commerce, etc.
Dans le cas d'un pays c'est
plutôt à partir de la position
de la Lune et des positions
des planètes, du moment
qu'on en tire des conclusions.
Plusieurs astrologues se spé-
cialisent dans ce domaine
car les maisons et la façon
de monter le thème diffèrent
d'un thème ordinaire.

Pourriez-vous me donner
l'ascendant des personnes sui-
vantes: le 15 mai 1942 à 21
heures 15 minutes. Le 18 sep-
tembre 1939 à 3.45 A.M. le 7
janvier 1969 à 23.10 heures.

Merci de votre attention.
Le 15 mai est Taureau as-
cendant Sagittaire. Le 18 sep-
tembre est Vierge ascendant
Lion. Le 7 janvier est Capri-
corne ascendant Balance.

J'aimerais bien connaître
l'ascendant de ces dates. Le
29 juin 1936 à 5 heures a.m.
et le 13 novembre 1936 à 23
heures 55 p.m. Que sera
l'année pour nous?

Anonyme

Le 29 juin est Cancer as-

endant Cancer. Le 13 no-
vembre est Scorpion as-
cendant Vierge. D'une façon gé-
nérale ne bougez pas trop
cette année car Saturne en-
trant en Gémeaux au mois
de juin sera freinant pour le
Sagittaire et le Vierge. Ura-
nus en Balance dérangera les
projets des natifs du Cancer
et Neptune apportera un goût
du risque axé sur des illu-
sions néfastes. L'année de-
vrait être stable à condition
de voir venir et d'agir avec
beaucoup de réflexion. Tou-
tefois le Sagittaire aura Jupiter
dans son signe pour atténuer
l'opposition de Saturne.
Bonne chance.

J'aimerais connaître les po-
sitions planétaires de mon
ami et moi. Je suis né le 16
juin 1952 à 8 heures a.m.
Mon ami le 27 juillet 1953 à
7 heures a.m. Est-ce que tôt
ou tard un mariage est à
prévoir?

Michel et Franco

Les positions planétaires du
16 juin sont le Soleil à 85 de-
grés, la Lune est à 19 de-
grés, Mars est à 209 degrés,
Vénus est à 82 degrés, Mercu-
re à 92 degrés, Pluton à
139 degrés, Neptune à 198 de-
grés, Uranus à 102 degrés,
Saturne à 188 degrés, Jupiter
à 40 degrés. L'ascendant est
à 29 du Cancer. Le 27 juillet
a le Soleil à 124 degrés, la
Lune à 315 degrés, Mars à
119 degrés, Vénus à 81 de-
grés, Mercure à 120 degrés
rétrograde, l'ascendant est à
18 du Lion. Votre Lune réci-
proque ainsi que Vénus étant
en très bon aspect, oui un
mariage ou en tout cas une
association pourrait être à
prévoir. Le Lion devrait do-
miner son autorité.

Pourrais-je avoir les es-
cendants de mes enfants? L'un
est né le 8 novembre 1960 à
8.45 A.M. L'autre le 22
février 1963 à 22.18 P.M. Le
dernier vient de naître cette
année le 28 décembre à 6.10
heures A.M.

Mme Charlotte P.

Le premier est Scorpion as-
cendant Sagittaire. Le deu-
xième est Poisson ascendant
Balance. Le dernier est Ca-
pricorne ascendant Sagittaire.

Avis public

Économisez jusqu'à 50%
et même davantage notre bail
expire.

Le bail de notre magasin "Éclairage illimité" de Longueuil
expire. Tous les articles en stock doivent être vendus. Ce
solde vous permet des économies allant jusqu'à 50% et
même davantage sur les lampes sur mâts, lampes à potence,
chandeliers, lampes, lampadaires, appareils d'éclairage pour
l'intérieur et l'extérieur. Nombreux articles non mentionnés.
Tout doit être vendu avant l'expiration de notre bail.

ÉCLAIRAGE  ILLIMITÉ
SATISFACTION GARANTIE VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT
PLACE LONGUEUIL

ÊTES-VOUS AU COURANT?

À LA BELLE ÉPOQUE
9 h 15

RADIO CKLM 1570
14  16

.....EST AU COURANT

Attendez!



Laissez-les pousser jusqu'à
votre visite chez Gregory

En effet, ce temps de l'année est
idéal pour un examen et un tra-
tement gratuits à la clinique
Gregory.

Dès maintenant, alors que ces
hieux petits poils viennent d'ap-
paraître. La Directrice pourra
ainsi faire un examen plus précis
et vous dire combien peu il
vous en coûtera pour vous faire
enlever par Gregory ces poils si
peu féminins, de façon perma-
nente et rapide.

Dès maintenant, avant que
l'épilage continu n'abîme votre
peau de pustules, de marques ou
d'irritations... et provoque la
croissance de deux ou quatre
poils, ou même plus, là où il ne
s'en trouve qu'un seul.

Dès maintenant, vous trouverez
bon d'être débarrassée des poils
superflus alors que votre vie dé-
borde d'activité.

La Thermolyse présente si peu
de risque qu'à chaque jour, dans
quatre pays différents, des mé-
decins conseillent à leurs patientes
de se rendre à la clinique Gre-
gory... elle est si agréable
qu'elle permet aux gentilles tech-
niciennes de Gregory de traiter
avec aise les régions les plus sen-
sibles du visage et du corps... si
rapide et peu coûteuse que
maintes femmes affairées se dé-
barrassent ainsi des poils de leurs
bras ou leurs jambes.

Ne voudrez-vous pas accepter
un "échantillon"?
Dès maintenant, avant d'en-
lever un seul autre poil avec votre
pince. Fixez au téléphone le ren-
dez-vous qui vous conviendra. Il
ne durera que de 20 à 30 minutes.

système gregory
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. à 7 h. p.m. - samedi de 9 h. à 2 h.
CENTRE-VILLE: 301, Edifice Dominion Square
1010 ouest, rue Ste-Catherine.
En métro: station Peel. Tél. 861-9741
SHERBROOKE: 5253 boul. Desjardins à côté
du Théâtre Snowdon. Tél. 481-3522
GALERIES D'ANJOU: Suite 227 354-1600
8001 boul. Les Salésiens d'Anjou
Écrivez pour brochure gratuite.

Exclusivité VALENTINO
La 'Hot Wig'. Prix courant 34.98

Spécial
24 98

Voici le plus récent style de coiffure, conçu pour accompagner avec brio
la mode pantacourt, pantamini et davantage. Boucles courtes et éta-
gées, guiches et nuque allongées. Montée machine et réalisée en 'Dynel'
entièrement lavable et bouclée en permanence. Au choix, nuances na-
turelles variées.

Offre spéciale: avec chaque achat d'une perruque 'Hot Wig', vous
recevrez, sans frais supplémentaires, un chignon en 'Dynel' facile
d'entretien.

Profitez du personnel compétent VALENTINO, à votre service chez
Eaton, les lundis, mardis, mercredis pour l'entretien des cheveux syn-
thétiques: coup de peigne, mise en plis, coupe.

Commandes passées au magasin même seulement.
Pas d'échange ni de remboursement.

Eaton en ville (La Tresse, rez-de-chaussée, et Mid Mad Mod,
troisième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 225

EATON

LES PLUS BELLES FOURRURES CANADIENNES DES GRANDS PELLETIERS CANADIENS.



LA GRANDE VENTE D'ÉTÉ DE FOURRURES RENFREW.

Voici votre chance annuelle de vous procurer des fourrures de Renfrew
à des économies remarquables. Renfrew offre la meilleure qualité
à tous les niveaux de prix. Les fameux modèles de Christian Dior-Paris
et ceux de nos couturiers sont inclus.

Nos manteaux de vison exclusifs illustrés ci-dessus représentent
trois groupes de prix. Ils sont tous fabriqués par des experts, en peaux
entièrement descendues, et sont disponibles en vison Pastel ou
Dark Ranch.

A GAUCHE: \$1295

AU CENTRE: \$1995

A DROITE: \$1595

Facilités de paiement.

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne • Sélections à Anjou



Achat spécial de petits articles en cuir

1 et 2. Porte-billets
Spécial

400
ch.

Du cuir maroquin anglais, et du veau buffle ont servi à la fabrication de (1) ces portefeuilles de belle finition à fermeture pressurée, avec porte-monnaie et (2) porte-billets, étui pour carte d'identité et porte-cartes de crédit amovible. En brun ou noir, le modèle portefeuille existe aussi en maroquin rouge ou marine. Un prix séduisant pour un cadeau de choix!

3. Porte-monnaie français

Spécial
400
ch.

Pour dames, modèle en cuir maroquin anglais composé d'un porte-billets, porte-cartes de crédit, pochette pour timbres et plusieurs compartiments à monnaie. Format compact, fermeture pressurée et détail de losanges en bordure. En rouge, bleu marine, brun ou noir.

4. Porte-clefs de poche

Spécial
200
ch.

Ce pratique petit porte-clefs en cuir maroquin anglais convient pour six clefs et est muni d'une pochette contenant des étiquettes pour les identifier (c.a.d. auto, porte d'entrée, valise, etc.) ainsi qu'une carte d'identité personnelle. Noir, brun, rouge ou marine.

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 217

Eaton est juste au bout du fil...

COMPOSEZ 842-9211



Orgue électronique "Brentwood"

Spécial

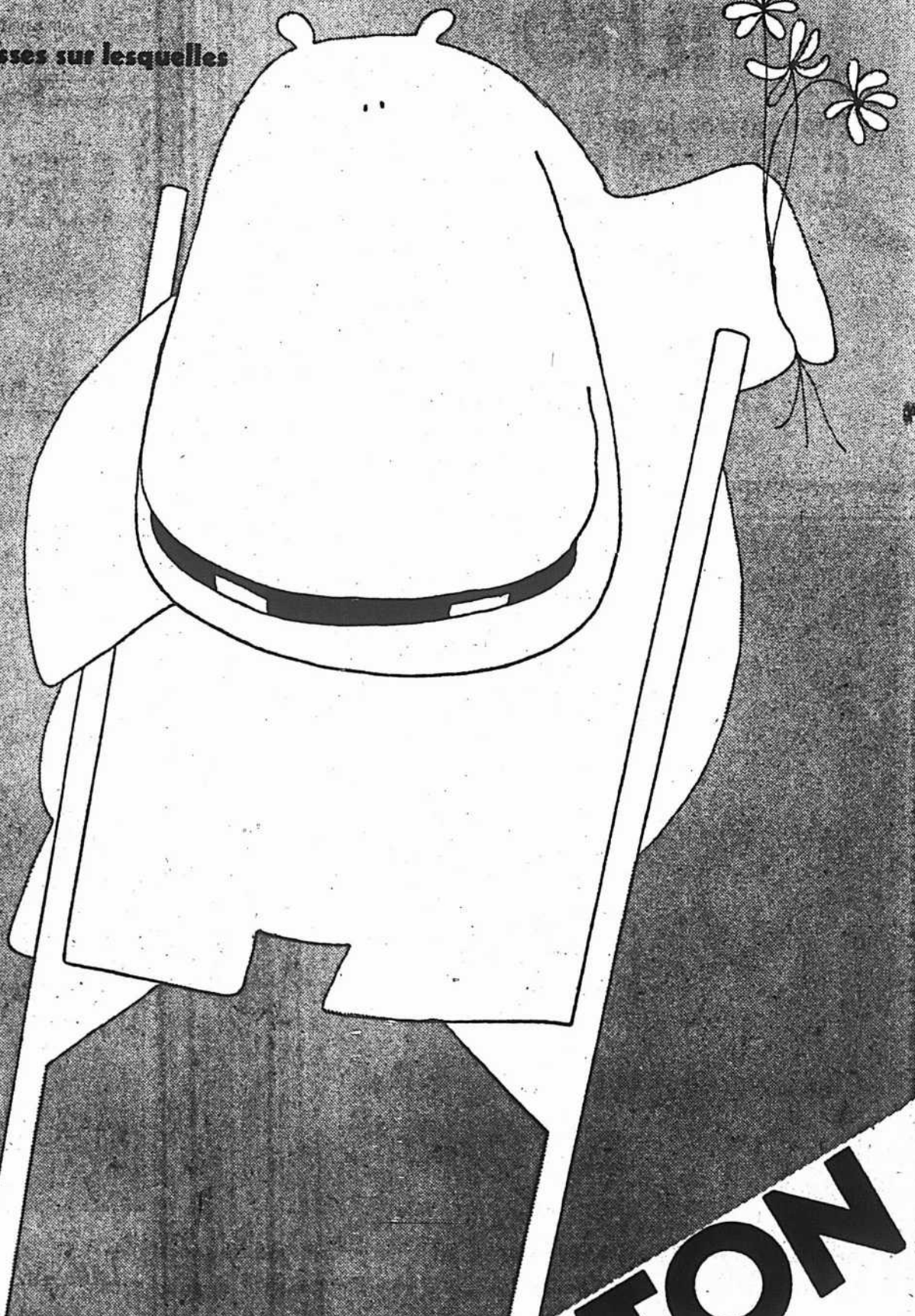
299⁰⁰
17.00 par mois

Cet élégant orgue électronique vous est offert à prix spécial!

- Clavier supérieur, 37 touches - F & F
- Clavier inférieur, 31 touches - B & F
- Trois sons, flûte, instruments à anche et à cordes
- Contrôle de type potentiomètre, pour un son ou pour les trois
- Vibrato avec contrôle rotatif de vitesse
- Pedale-soufflet contrôlant complètement le volume
- Amplificateur à circuit imprimé incorporé - 4 watts R.M.S.
- Haut-parleur à haute performance
- Pedalier de 13 notes
- Cabinet et chevalet en noyer fini satiné
- Modèle 2100P

Eaton en ville (cinquième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 360

Quelle est la hauteur des plus hautes échasses sur lesquelles on ait marché?



LA JOURNÉE RECORD EATON

JEUDI

Vous pouvez vous aussi battre un record impressionnant en jetant un coup d'œil aux offres exceptionnelles journées record chez Eaton en ville, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou.

Aussi venez magasiner dès 9 h jusqu'à 21 h ou commandez par téléphone,

COMPOSEZ 842-9211, de 8 h 30 à 21 h. C'est l'événement commercial d'un jour le plus remarquable de l'année!

Meilleur choix pour les clients matinaux. Offres spéciales non annoncées à ne pas manquer. Vous trouverez commode de vous servir de votre compte Eaton.

Pour les clients d'Eaton qui arrivent avant 11 h
STATIONNEMENT 1.00

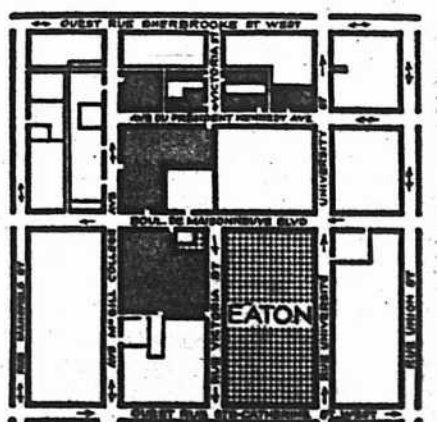
sur présentation d'une preuve d'achat.

Toute la journée, de 9 h à 21 h

JOURNÉE RECORD EATON
JEUDI, LE 15 JUILLET

à tous les
terrains de
stationnement "Métro"

au Nord et au Sud de De Maisonneuve, près du magasin Eaton, tel qu'indiqué par les zones ombrées sur le plan.



EATON